Deuxième Année. - N° 43. Le Numéro : 25 centimes 19 Octobre 1912.

# Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE { Paris . . . . 10 fr.
{ Départements 15 »
ÉTRANGER. . . . . . 20 »

Directeur : CH. LE FRAPER
*Rédaction et Administration :*
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal



# Prochainement



La Société des Etablissements

# GAUMONT

présentera au

# Cinéma - Théâtre Gaumont

7, Boulevard Poissonnière, à Paris

les Nouveaux et Sensationnels Films

EN COULEURS NATURELLES

obtenus par procédé

# TRICHROME

De la remarquable Série des

# GRANDS FILMS ARTISTIQUES

# GAUMONT

## EN COULEURS





LES GRANDS FILMS ARTISTIQUES GAUMONT






LE PETIT POUCET

Conte en couleurs — 618 mètres — Affiche

Deuxième Année. - N° 43. Le Numéro : 25 centimes. 19 Octobre 1912.

# Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE { Paris . . . 10 fr.
{ Départements 15 »
ÉTRANGER. . . . . 20 »

Directeur : CH. LE FRAPER
*Rédaction et Administration :*
95, Boulevard de Magenta, PARIS
TÉLÉPHONE 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

## Attention !

Cette année comptera double dans les annales du cinématographe. Nous traversons en effet une époque décisive à tous les points de vue. Chaque jour pose devant l'opinion un grand problème cinématographique qu'il nous faut discuter. Hier, c'était l'accaparement des films ; demain on parlera des droits d'auteurs ; aujourd'hui on agite la question du droit des pauvres. Là encore, on trouvera *Le Courrier* de l'autre côté de la barricade, non pas qu'il me soit agréable de n'être jamais du même avis que mes contemporains, mais parce qu'il me semble qu'on prend trop souvent des décisions à la légère et qu'on ne doit pas *à priori* faire chorus avec tous ceux qui crient.

Un groupe d'exploitants parisiens composé des esprits forts de la corporation s'est mis dans la tête, ces temps-ci, de faire payer aux clients des salles de spectacles le droit des pauvres, en supplément du prix de la place. Cette idée géniale, mise en pratique par un ou deux exploitants, tendrait à donner d'une façon détournée une plus-value aux recettes des salles, en les augmentant de un dixième. De cette manière, le bon public paierait l'Assistance, et l'heureux impresario encaisserait le prix net de ses places. Voilà, en effet, une perspective bien alléchante ! Si j'étais partisan du droit des pauvres, si j'admettais cette contribution surannée, si profondément arbitraire, on pourrait peut-être en discuter l'application. Malheureusement, je ne me soumets pas facilement à des us et coutumes qui ont été établis à une autre époque, dans d'autres conditions et pour des motifs tout à fait différents. En général, je flétris toutes les exactions quelles qu'elles soient, d'où qu'elles viennent. Dans la circonstance, tous mes efforts ne sont dirigés que sur un seul objectif : obtenir le dégrèvement des cinémas d'une taxe fantaisiste, exceptionnelle, qu'ils subissent à contre-cœur et qu'ils supportent péniblement.

Les salles de spectacles cinématographiques ne sont pas des maisons de joie. On n'y vient pas gaspiller un argent facile sur lequel l'Etat peut équitablement prélever une dîme au profit de soi-disants pauvres que représente, dans l'immeuble de l'avenue Victoria, une armée formidable de fonctionnaires repus. Les cinémas donnent au contraire des spectacles instructifs, moralisateurs et nécessaires ; le peuple y vient en foule. Pour quelques sous, il oublie devant l'écran le cabaret et toutes les passions détestables qui l'avilissent. Je me demande, dans ces conditions, pourquoi on s'acharne tant à rendre si difficile l'exercice de notre profession. Je me demande si l'Etat ne ferait pas mieux de favoriser partout l'installation des salles cinématographiques qu'il écrase actuellement sous un impôt exhorbitant. On encourage certains commerces à l'aide de primes considérables ; pourquoi en serait-il autrement dans une corporation où l'on ne parle que d'instruire, éduquer et moraliser les hommes.

Au lieu d'étudier la façon la moins onéreuse de payer cet impôt, nos collègues feraient mieux d'essayer de démontrer l'arbitraire d'une telle perception, et d'obtenir qu'on les considère comme tous les citoyens. Ils paient, ils paient toujours, sans protester, on se figure qu'ils gagnent trop d'argent et qu'ils peuvent alimenter toutes les caisses ! Puisque nos collègues acceptent avec tant de sérénité de payer ou de faire payer 10 0/0 en plus pour le droit des pauvres, on leur dira demain : ajoutez donc 10 0/0 pour le droit d'auteurs dramatiques, ajoutez encore 5 0/0 pour les auteurs et compositeurs de musique, et puisque vous êtes en si bon chemin, mettez donc 10 0/0 de plus pour la location de vos programmes, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais on ne leur dit pas si leurs clients seront satisfaits d'être ainsi pressurés ; on oublie de leur rappeler que le *cinéma bon marché* a eu du succès par opposition au *théâtre cher*. Le jour où,

sous le coup des mille taxes qu'on leur prépare, les cinémas devenus des spectacles coûteux seront abandonnés de leur clientèle et végéteront misérablement, tous les profiteurs qu'ils auront enrichis s'évanouiront et les directeurs d'exploitations resteront là pour payer la facture...

En résumé, je crois qu'il est prudent de ne pas s'aventurer dans une bagarre où nul besoin ne nous appelle. Que les cinémas qui se croient assez sûrs de leur clientèle essaient cette combinaison à leurs risques et périls, et augmentent leurs places! C'est entendu, mais aucun directeur conscient de sa responsabilité ne saurait signer le plus petit engagement que le moindre événement rendrait certainement illusoire. Telle est mon opinion!

Nous demandons la liberté du marché! laissons à chacun le soin de défendre son commerce comme il l'entend et n'essayons pas, dans un cas comme celui-là, où nul danger ne menace la corporation, d'imposer un *modus vivendi* parce qu'il est favorable à notre intérêt particulier!

CHARLES LE FRAPER.

## Le Film Cinématographique remplacera le vieil Album familial de Photos

Dans quelques années, le film cinématographique remplacera dans les familles le bon vieil album de photographies si pieusement conservé.

Au lieu de montrer à leurs enfants une photo du grand-père, de la vieille tante, qu'ils n'auront point connus, nos descendants équiperont leur lanterne à cinéma et feront assister leur progéniture à des scènes animées.

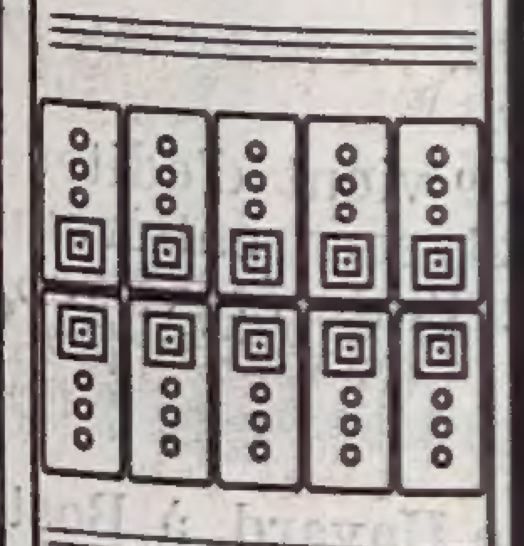
Comme à cette époque, nous aurons probablement aussi le portrait « parlant », c'est-à-dire que le phonographe et le cinéma auront été parfaitement combinés, les enfants s'imagineront revivre la vie de leurs aïeux.

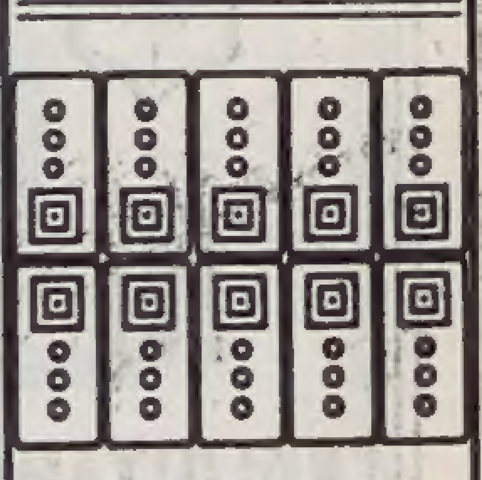
Dans ces dernières années, plus d'un grand mariage a été cinématographié, mais ce fut plutôt pour montrer à la foule les détails d'une cérémonie qu'elle n'avait pu voir que pour servir de document familial.

Le premier couple qui peut se glorifier d'avoir eu des opérateurs le jour de son union est celui formé par deux Parisiens, M. et Mme Journet, qui furent mariés à l'église de la Madeleine le 12 avril 1909. M. et Mme Journet gardent précieusement les films qui furent pris en cette mémorable journée. Chaque année, à la date anniversaire de leur mariage, ils donnent une grande soirée, et ils offrent à leurs amis le spectacle de la douce cérémonie.

L'année dernière, une petite fille leur étant née, le baptême de l'enfant fut, lui aussi, fixé sur la bande de gélatine. Et c'est un document de plus dans les archives familiales qui s'enrichiront à chaque événement notoire.

De sorte que les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de M. et de Mme Journet pourront assister à tous les événements qui auront marqué dans la vie de leurs ancêtres, depuis le baptême, jusqu'aux funérailles... car on cinématographie aussi cette lugubre cérémonie.





**La prochaine apparition sur le Marché Cinématographique de la première scène de la marque**

# VALETTA

**16, Faub. Saint-Denis, 16**

**sera un événement sensationnel**

## Exploitants ! Attention !

PROCHAINEMENT

# *L'Ambitieuse*

**Grand Drame de la Vie Moderne**

# Tribune Libre

M. Ulysse fut autrefois représentant à Marseille de l'*Union des Grands Editeurs de Films*. Mis en cause indirectement dans un de nos derniers échos : *C'est une maison où l'on passe*, il nous adresse quelques réflexions en nous priant de les publier.

Avec notre impartialité habituelle, nous ouvrons à M. Ulysse la « Tribune Libre » du *Courrier*, en rappelant à nos lecteurs que les articles placés sous cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Marseille, 15 octobre 1912.

Dans votre dernier numéro, vous me mettez en cause et me rappelez (je l'avais oublié !) que j'ai été représentant de l'*Union des Grands Editeurs de Films*, à Marseille (péché de jeunesse).

Ainsi, puisque mon nom se trouve une fois encore accolé à celui de cette... firme, permettez-moi de dire un mot :

L'industrie cinématographique vient à peine de naître ; peut-être est-ce pour cette raison que, dans ses premières convulsions, elle a enfanté des monstres hybrides, si mal conçus, si mal bâtis, honnis par des parents dénaturés !

En effet, il est curieux de voir des *éditeurs sérieux* s'associer sans s'associer, créer les pires difficultés à leur œuvre, la traiter en bâtarde et la livrer, par leur insouciance, pieds et poings liés à la concurrence grandissante.

Le dégoût de ces éditeurs pour leur entreprise stérile se comprend, mais à qui la faute? Comme à Fontenoy... ils se défilèrent un à un; la maison *Raleigh et Robert* comprit la première l'inanité de ses efforts : elle ouvrit le feu; ce fut tout à son honneur! *Ambrosio* suivit avec enthousiasme.

Quant aux deux *Bonaparte* de l'affaire, l'un garde un flegme imperturbable devant les catastrophes successives. Il allume un éternel cigare, en mesurant la profondeur du gouffre qui se creuse dans le budget social. Il voyage en attendant les événements. L'autre, savant docteur en droit, mais si peu cinématographiste, vient de couronner l'œuvre commune par son *exclusivité-omnibus*. Il restera célèbre dans les annales du cinématographe.

Allons, laissez-moi rire un peu; tous les *Gribouille* et tous les *Patouillard* ne sont pas sur l'écran, à moins que... mais je me refuse à croire que les directeurs de l'*Union* agissent en connaissance de cause, pour une raison facile à déterminer. Non, c'est bien un film comique, n'est-ce pas, cher Monsieur Le Fraper, ils sont si rares...

Pierre Ulysse.

**L'Accaparement est un Danger public**

# Le "Courrier" de Partout

**Courrier d'Amérique.**

La Universal Film Manufacturing C° vient d'éditer un journal intitulé *Le Quotidien animé*, et sera entièrement dévoué aux vues instructives dont l'intérêt va continuellement en s'augmentant.

***

Un des professeurs de l'Institut de Havard, à Boston, s'est servi du Cinématographe pour une de ses conférences sur la Physiologie.

***

A Knoxville, dans le Tenessee, on s'est servi du Ciné pour projeter des vues instructives devant des professeurs dans une Ecole du soir. Ces films étaient composés de scènes de voyages et vues scientifiques.

***

Une séance similaire a été donnée devant les membres du Conseil Municipal de Los Angélès (Californie). Ces Messieurs ont paru très impressionnés par la possibilité d'introduire le Cinéma comme agent enseignant.

***

The Great Eastern Manufacturing Company n° 218 Tremont Street, à Boston, vient de se former pour la fabrication exclusive des vue instructives.

***

La Universal Company vient de lancer un film merveilleux intitulé *Le Massacre du Train de Santa-Fé*. Cette vue est jouée par une centaine d'Indiens, cow-boys et soldats, qui font de cette bande une des plus belles produites à ce jour.

***

La police de Chicago vient de défendre la mise en vente des « Funérailles de la Femme du célèbre boxeur Johnson », morte il y a quelques jours.

***

John Kort, président de la Kort-Kitsee Company, a donné récemment, à Philadelphie, une démonstration du Chronokinétographe, dont l'invention est de M. le docteur Isidore Kitsee.

***

MM. Watts, Sellsberg et J.-S. Perry, tous de Richmond, Virgonie, viennent de fonder une Société au capital de 2.500.000 dollars pour la location des films. Cette Compagnie sera connue sous le nom de « The Film Exchange ».

***

M. B.-E. Clements, qui dernièrement était à la tête du National Film Distriburing C°, vient de prendre une série complète de vues de la ménagerie d'un des cirques les plus connus aux Etats-Unis. La représentation sera entièrement cinématographiée.

***

Une des vues les plus émouvantes sera éditée sous peu par le Sélig Polyscope C° et sera intitulée *Le Roi de la Forêt*.

***

Une bande d'opérateurs est partie pour Kalamazoo, envoyée par la Sélig C° pour tourner un film représentant une rencontre de deux locomotives lancées à toute vapeur.

Ce film aura sans doute le même succès que celui qui a été tourné il y a environ cinq ans par une des premières marques des Etats-Unis.

***

The Universal Film Manufacturing C° vient de passer

un contrat avec le Comité démocratique national pour tourner un film dans lequel paraîtra le candidat démocratique gouverneur Wilson.

Le candidat démocratique sera le héros d'une histoire de la campagne, qui, paraît-il, doit porter un grand effet sur les électeurs.

On dit que ce film sera le premier qui aura été fait, transformant ainsi le Cinématographe en agent électoral.

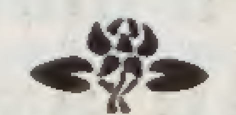
*
* *

Frank Sélig, frère de Sélig, le propriétaire de la Sélig Company, a failli mourir dernièrement pendant une expédition dans la vallée de Léourq où il s'est perdu et est resté quatre jours sans boire ni manger. Il fut enfin assez heureux pour retrouver son chemin et revenir, tant bien que mal, à Los Angélès.

*
* *

Un Cercle vient d'être formé aux Etats-Unis. Il se nommera le « Cercle de l'Ecran », et sera composé de toutes les notabilités du Cinématographe. On dit que c'est M. John Bunny, de la Vitagraph Co, qui en sera le président.

A propos de la Compagnie du Vitagraph, on dit que M. Maurice Costello aurait eu vent d'un individu qui se servait de son nom pour paraître dans certaines vues. M. Costello aurait pris des dispositions pour faire cesser cette usurpation de nom,



**Courrier d'Angleterre.**

Un incendie s'est déclaré dans les locaux de MM. Ruffels, dans Shaftesbury Avenue, Londres, W. C., dans la matinée de samedi. Grâce à une invention heureuse dont se sont servie MM. Ruffels, en prenant possession de leurs locaux, la partie entière du stock de films a pu être sauvée. Au bout de quelque temps, les pompiers furent maîtres du feu, mais néanmoins une grande émotion prévalut pendant un moment parmi les spectateurs.

Malgré l'importance relative de cet événement, il est à craindre que le Board of City Council, autrement dit le Conseil municipal, ne s'émeuve de ce fait pour insister sur l'urgence de transporter *extra muros* tous stocks de films pouvant donner des craintes pour la sécurité publique.

*
* *

La Vitagraph Co édite en ce moment un film du match de boxe entre Wells et Mac Farland. Cette vue, qui a 2.000 pieds de long, représente dix rounds d'un match absolument parfait au point de vue scientifique.

La Compagnie du Vitagraph loue ce film sur le système de une copie par ville.

*
* *

Brands Advanced Motion Picture Co, avec un capital de 500.000 dollars, vient de se rendre acquéreur d'un vaste territoire du côté de Los Angélès; quatre théâtres seront construits entièrement en verre et auront comme dimensions 40 mètres de large sur 100 mètres de long; une des prochaines vues qui seront faites à cet endroit sera intitulée *Le Siège de Rome,* avec une figuration de 4,000 personnes.

D'autres vues seront ensuite tournées ayant toutes un caractère historique.

*
* *

Nous sommes heureux d'annoncer que la Gerrard Film Co Ltd, de Londres, Gerrard Street, Shaftesbury Avenue, vient de prendre l'Agence des films Photo, Radia et U. N. M.C. de M. Harry, bien connu dans le commerce du cinéma.

Nous félicitons M. Harry de son choix et pouvons lui souhaiter en toute confiance le succès qu'il est certain d'obtenir en Angleterre, comme partout ailleurs du reste, où ses films sont représentés.

*
* *

Dans un des derniers numéros du *Courrier,* nous avons parlé de la Convention allemande, à laquelle s'étaient joints un nombre assez intéressants d'éditeurs anglais. Nous avions aussi parlé de la visite faite à MM. Pathé frères, visite ayant pour but de sonder ces messieurs sur leur intention de joindre la Convention qui ressemble diantrement à un trust. Ces messieurs, toujours prudents et réfléchis, n'avaient pas voulu s'avancer en disant ce qu'ils avaient l'intention de faire; or, on donne, sous toutes réserves, la nouvelle suivante, que cette Maison a l'intention de cesser la vente de ses films et de les louer seulement, et, à cet effet, installe des agents un peu partout en Allemagne.

Ceci voudra dire que la plupart des Exploitants s'approvisionneront chez Pathé frères, ce qui ne sera peut-être pas dans l'intérêt de la Convention. Ceci était à prévoir et nous avons toujours pensé qu'il était toujours bon, lorsqu'il est question de former une Association quelconque dans un métier, de s'assurer d'avoir, pour débuter, l'appui des plus importants pour ne pas dire de ceux sans lesquels il est difficile de réussir sinon impossible.



**Courrier d'Italie.**

Nous venons d'être avisés par le secrétaire de la rédaction du journal *La Fotografia Artistica*, que son Directeur bien connu, signor Annibale Comminetti, vient de recevoir l'Ordre d'officier de la Couronne d'Italie, en récompense des services qu'il a rendus dans l'organisation de la partie photographique à l'Exposition Internationale de Turin. Comme toute la presse italienne, nous saluons de tout cœur le nouvel officier et l'assurons de notre plus grande sympathie en même temps que nos cordiales salutations confraternelles.



**Courrier d'Espagne.**

Les journaux de l'Espagne sont tous remplis des détails de l'accident arrivé au grand théâtre pendant la représentation d'un film joué par le célèbre comique Max Linder.

A un moment donné, Max, pris en conversation criminelle avec la femme de son ami, est poursuivi par ce dernier, revolver en main.

Après plusieurs courses mouvementées, l'amant se décide à sauter d'un balcon, mais le pied de Max ayant porté à faux, il fut précipité dans les fauteuils où il resta

sans connaissance. Le public, croyant que cette chute faisait partie du scénario, ne lui porta pas secours, et c'est sa partenaire, qui ne le voyant pas bouger, se rendit compte de ce qui venait de se passer et appela au secours.

Un médecin, qui se trouvait dans la salle, donna les premiers soins à l'artiste qui fut transporté aussitôt à l'hôtel où il réside. Nous formons les vœux les plus sincères pour le prompt rétablissement de ce brave Max Linder, qui, quelques jours auparavant, avait eu tant de succès dans une course de taureaux à laquelle il prit part et dont la Maison Pathé frères fit tourner un film qui sera intitulé *Max Toréador*, et qui sera mis en vente pour la projection aussitôt terminé.

* * *

Le *Mundo Cinematografico* de Barcelone organise la première Exposition Internationale.

Voici ce que dit notre confrère espagnol :

« Le *Mundo Cinematografico* ne peut pas rester inactif, et depuis l'heureux résultat du banquet de Tibidabo, il a eu l'idée d'organiser à Barcelone la première Exposition Internationale de tout ce qui se rattache à l'industrie cinématographique ou photographique, et il annonce dès aujourd'hui cette décision en réclamant la priorité de l'idée et en annonçant pour sous peu tous les détails de son organisation. Dès aujourd'hui, nous faisons appel au bon vouloir de toutes les personnes susceptibles de s'intéresser à ce qui touche l'art cinématographique, de tous ceux qui en vivent, y compris nous-mêmes par les modestes pages de notre organe.

« Il est presque certain que le roi nous fera l'honneur d'assister à l'inauguration de cette Exposition avec les notabilités du métier. Le fait de comprendre dans cette Exposition tout ce qui se rattache à la cinématographie est une preuve de notre désir de ne pas vouloir nous renfermer dans une partie seulement.

« Après cette Exposition, nous avons l'intention de proposer des idées non moins importantes à nos chers lecteurs que nous leur ferons connaître en temps et lieu. »

* * *

« Toribio » (lisez André Deed), dont les contorsions comiques ont le don de provoquer le fou rire des spectateurs, vient d'être le héros d'une ovation flatteuse et unanime qui a dû lui faire bien plaisir.

L'autre soir, lorsque le film dans lequel notre camarade jouait était projeté, Deed entra dans la salle et fut reconnu du public. Ce fut le signal d'une ovation formidable, et Deed fut acclamé par toute l'assistance.

L'inénarrable « Toribio », incomparable dans les comiques du cinéma, a débuté ici, le 3 courant, dans les vues réprésentant : *La Santé de Toribio* et *Toribio, victime de son honnêteté.*

Dans chaque représentation, le célèbre mime est accompagné de sa femme, la charmante et belle artiste V. Frascaroli, de Mlle Jane Bay et de MM. Jules Vina, André Bay, Salvat, Mariveau et Bruly Clément.

La prodigieuse souplesse et la dextérité de Toribio en font un artiste incomparable, dont chaque mouvement est si drôlement spirituel, sans jamais tomber dans le trivial, que c'est une joie d'applaudir cet artiste vraiment génial au point de vue comique.

(*El Mundo Cinematografico.*)



## Le Film Journal

(Edition Exclusif Film, 105, rue St-Lazare, Paris)

PARIS. — *Hiver 1912-1913. — Les fourrures de la Maison Max Auspitz.*

— *Le* Paris-Université Club *inaugure son nouveau terrain à la Croix-de-Berny et s'y fait battre par le* Racing Club.

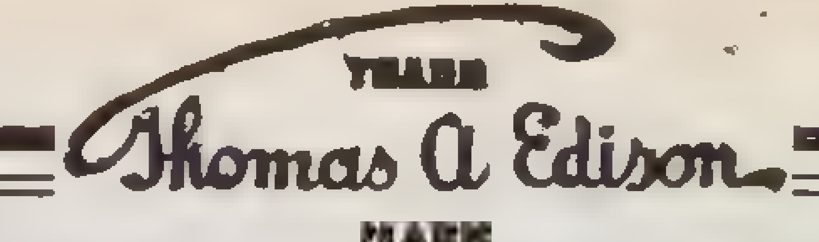
— *Inauguration de la Cour des Comptes par le président de la République.*

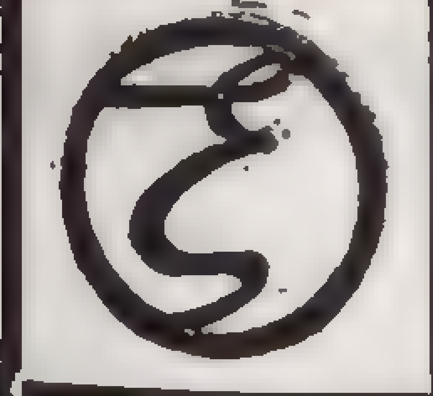
CONSTANTINOPLE. — *La mobilisation de l'armée turque.*

SOUTHAMPTON. — *Le colonel Baden-Powell passe en revue les* Boy-Scouts *des différentes sociétés de préparation militaire.*

HOLTENAU. — *S. A. la princesse Henri de Prusse inaugure un nouveau pont suspendu.*

TEGERNSEE. — *Le corps du duc François-Joseph de Bavière a été transporté par la route de Munich à son château où aura lieu l'inhumation,*





# EDISON

Téléphone : 590-08
Salle de Projections

64, Rue de Cormeille, LEVALLOIS-PERRET (Seine)

Adresse télégraphique :
Ediphon Levallois-Perret

NOUVEAUTÉS LIVRABLES LE 1er NOVEMBRE 1912 :



# Dix jours avec la flotte de Guerre des Etats-Unis



Descriptif. - 196 mètres

Il est d'un intérêt primordial de suivre les manœuvres des marines étrangères et de les comparer avec celles de notre pays. Les simples spectateurs y trouvent un divertissement dénué de banalité et les techniciens y puisent de fructueux enseignements.



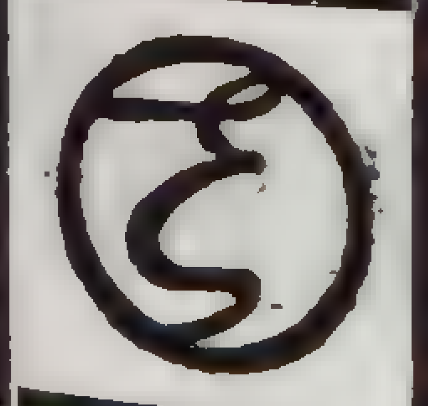
Ce film fera suite et complétera :

**Les Manœuvres de Guerre de la Flotte Américaine**

que nous avons présenté la semaine dernière et qui a été accueilli avec tant d'enthousiasme.

# LE GRONDEUR

Comédie dramatique. - 300 mètres. - Comédie de caractère bien comprise, bien jouée et bien photographiée



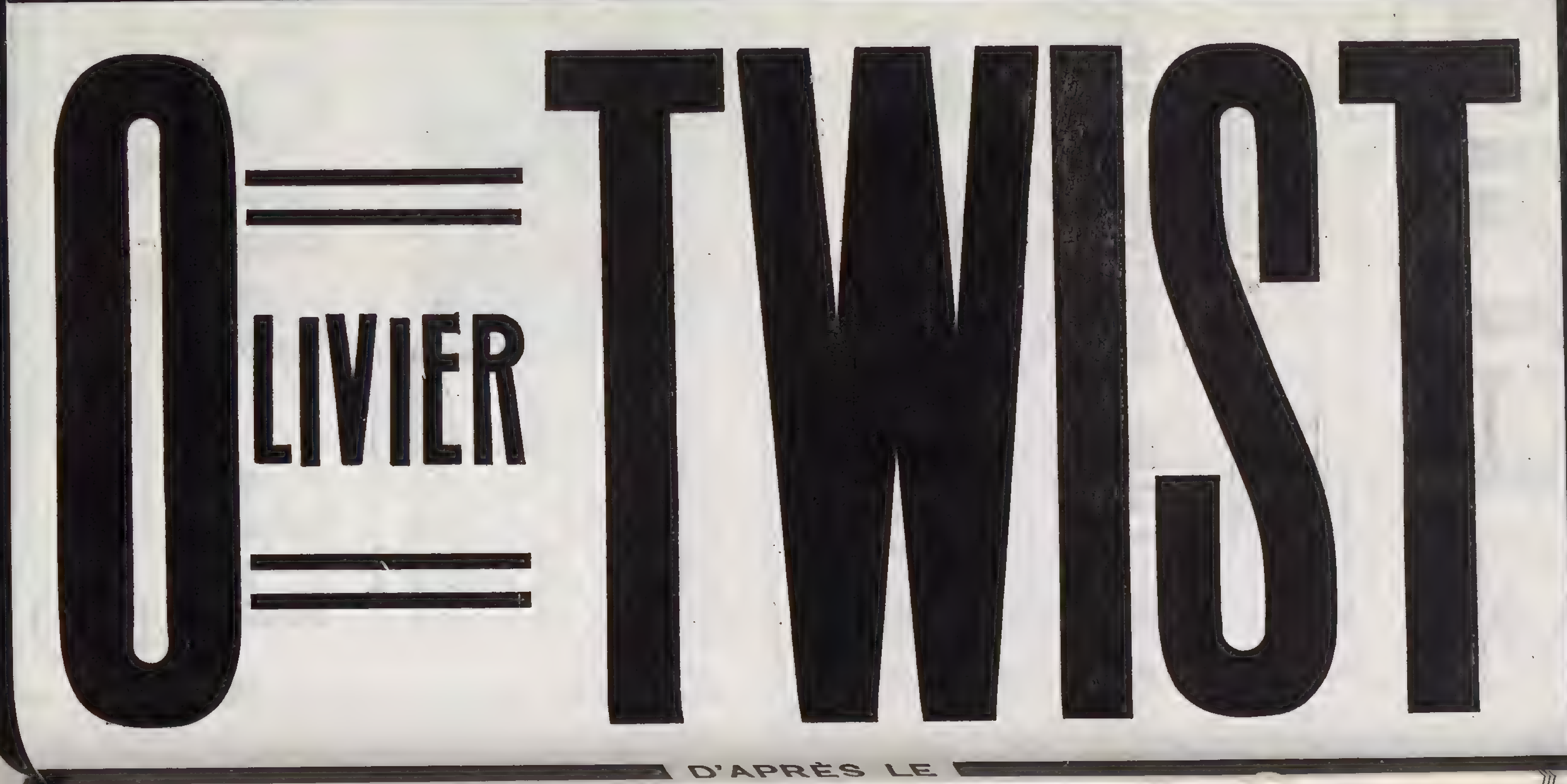
*Agent Général pour la Belgique :* M. B. REIMERS EENBERG, 22, Place de Brouckère, BRUXELLES
*Agent Général pour l'Espagne :* MM. COX & Cie, 29, Paseo, COLON, BARCELONE

Tous les Films Edison sont exclusivement imprimés sur Pellicules vierges de la Compagnie EASTMAN KODAK



# 8 NOVEMBRE

Une heure d'émotion profonde et saine




D'APRÈS LE

# Toutes les Opinions

***Le Courrier* est un journal de libre discussion. Il admet toutes les opinions. Ses colonnes sont ouvertes à tous et chacun peut y développer ses idées, y soumettre ses revendications.**

**C'est dans ces conditions que nous avons accueilli l'article de M. R. Sprécher : *Une intéressante Proposition,* dans lequel celui-ci proposait de changer le programme des cinémas deux fois par semaine.**

**C'est pourquoi nous publions aujourd'hui l'intéressante réponse d'un Directeur parisien, M. Goirand.**

**Nous publierons avec le même empressement tout ce qu'on nous soumettra sur cette question, l'impartialité étant de règle au *Courrier*.**

## Réponse de M. GOIRAND

Directeur de l'*Eden-Cinéma* (rue d'Allemagne)

## à M. R. SPRÉCHER

Représentant à Paris de la *M. P. Sales Agency*

Que M. Sprécher me permette d'user, à mon tour, des colonnes du *Courrier* pour lui présenter quelques observations purement amicales, toutes personnelles sur son article : *Une Proposition intéressante.* Cet article est très habilement écrit. Il fait le plus grand honneur à son auteur, mais il plaide surtout la cause des éditeurs et des loueurs sans se préoccuper des directeurs de cinémas, dont on ne parle jamais que pour les frapper d'une contribution nouvelle.

La France, dit-il, absorbe à peine une très faible partie de la production mondiale du film... C'est parce qu'on produit trop et que l'on se soucie trop peu de la valeur des vues. On nous présente, en effet, 20.000 mètres d'échantillons par semaine, mais, à de rares exceptions près, 10 à 15 0/0 à peine de ces vues restent dignes d'attirer l'attention et de figurer honorablement dans un programme.

Le distingué directeur de la *M. P. Sales Agency* nous affirme que le nombre des cinémas est insignifiant en France. Connaîtrait-il par hasard quelque bonne place inoccupée? Qu'il nous l'indique sans perdre de temps, nous y courrons de suite. Il est pourtant de notoriété publique que Paris est la ville des plaisirs. Les étrangers y viennent lorsqu'ils veulent se distraire agréablement. Ceci tendrait à faire supposer qu'au moins ici nous savons organiser nos spectacles.

L'aimable et fougueux avocat des programmes de trois jours est-il véritablement convaincu du bien fondé de cette mode nouvelle d'exploitation. Est-il sûr qu'elle consolidera l'avenir du cinéma? Je crois au contraire, parce que je connais les exigences de la concurrence, le manque de volonté et le peu de solidarité de nos collègues, qu'on irait dans cette voie à l'encontre de nos intérêts les plus stricts.

Dans ce milieu toujours renouvelé des directeurs de cinémas, composé de tant d'éléments divers, si peu au courant de l'économie du métier, si par hasard nous acceptions un tel principe, avant 6 mois nous changerions nos spectacles chaque jour. Cette éventualité, si elle enrichissait quelques loueurs encombrés de stock, ne manquerait pas de provoquer la ruine *d'un grand nombre d'entre nous.*

M. Sprécher a fait, dit-il, enquête chez les loueurs. Il aurait dû dire, pour être sincère, **chez un loueur,** car j'ai interrogé les **trois** autres, ils sont d'avis contraire. Si le loueur en question usait de procédés un peu plus modernes, ses vastes magasins ne regorgeraient pas de films improductifs et il ne demanderait pas une mesure profondément dangereuse pour le cinéma. L'article de M. Sprécher est d'un excellent marchand de films, mais nous ne penserons jamais comme lui en cette matière, et nous resterons forcément de l'autre côté de la barricade.

Non! Décidément, on nous propose là un marché de dupes. A l'heure actuelle, les éditeurs font fortune, les loueurs réalisent des bénéfices coquets et les exploitants vivotent. Ne détruisons pas, pour complaire à une minorité insignifiante, un état de choses qu'on ne saurait reconstituer. Soyons prudents! Repoussons avec énergie les conseils intéressés. Ils peuvent jeter des perturbations profondes dans notre industrie et en compromettre l'équilibre, au bénéfice de quelques accapareurs sans scrupules. Souvenons-nous enfin que *les conseilleurs ne sont pas les payeurs.*

GOIRAND,
Directeur-propriétaire Eden-Cinéma,
(rue d'Allemagne), Paris.

# A NOS ABONNÉS

*Le Courrier* est mis à la poste le vendredi avant 5 heures du soir. Il doit être distribué aux abonnés de Paris le samedi matin et aux abonnés de province le dimanche matin au plus tard.

N'hésitez pas à nous écrire si votre journal n'arrive pas ainsi qu'il est stipulé plus haut, vous nous rendrez un véritable service, dont nous vous remercions d'avance.

Cela nous permettra d'appuyer nos réclamations au Ministère des Postes. Peut-être obtiendrons-nous de cette façon, la faveur de circuler sans être trop boycottés. Peut-être arriverons-nous en temps chez nos abonnés.

# L'Accaparement est un Moyen honteux







# Remerciements

M. Reader, directeur à Paris de la *Vitagraph C°*, vient de prendre la détermination de présenter à nouveau ses vues au *Consortium*. Les directeurs de Cinémas se montrent particulièrement satisfaits de cette décision qu'ils accueillent avec enthousiasme. Entre toutes les lettres qu'ils nous ont adressées à ce propos, nous publions celle de M. Colomiès, comme le prototype du genre.

### Lettre de M. Colomiès

*Paris, le 16 octobre 1912.*

*J'ai reçu hier de la* Compagnie Vitagraph *un petit cadeau qui m'a causé un réel plaisir : c'est une photo magnifique de chacun de ses principaux artistes que notre public sait si bien apprécier et réclamer au besoin.*

*J'ai été très sensible à cette attention délicate, et c'est publiquement que je tiens à remercier cette Compagnie et à lui dire ce que je pense.*

*J'ai appelé cet envoi un « cadeau », et non point une réclame, parce que la* Vitagraph *n'a pas besoin de réclame, et lorsque, hier, au* Consortium, *on a annoncé que cette Compagnie allait à nouveau y présenter ses vues toutes les semaines, il y a eu trois* hourra ! *de satisfaction... et c'est pour cela aussi que, d'accord avec de nombreux collègues, je lui envoie mes meilleurs remerciements.*

A. Colomiès.

**L'Accaparement est puni par la Loi**

# Ceux qui tuent le Cinéma

Voilà le tout dernier programme d'un exploitant du Nord. Je le livre aux méditations des lecteurs du *Courrier* en leur conseillant de ne jamais imiter un tel exemple.

### Programme du 12 au 18 Octobre 1912

Gerval, le Maitre de Forges. — Les Jacobites. — Le Vautour et la Colombe. — Nat Pinkerton, détective, dans une Réhabilitation. — La Flèche empoisonnée. — La Fiancée du Spahi. — Robe et Mannequin. — Vœu de vieille Tante. — Main-de-Fer contre la Bande des Gants-Blancs. — Peintre par amour. — Rigadin n'est pas bon pour les Animaux. — La Valse renversante. — La Bougie récalcitrante. — Une Nuit lunaire. — Julot a le sourire. — Lettre recommandée. — Onésime aux Enfers. — Cadeau nuptial. — L'Ivrogne. — Amour d'Automne. — La Bienfaitrice. — Paix dans les Ménages. — Honolulu, Capitale des Iles Havaï. — Pathé-Journal. — La Roumanie Pittoresque.

# Devis du Poste Cinématographique N° 4

*70 ou 110 Volts ⌀ 45 Ampères*

**DE CONSTRUCTION ENTIÈREMENT MÉTALLIQUE**

# PATHE FRÈRES

I Projecteur «Pathé» av. objectif et débiteur (sans volet automatiq.) **350 fr.**

I Jeu de boîtes protectrices contre l'incendie (sans bobines) **66 fr.**

I Lanterne en tôle av. condensateur et cuve à eau . . . . **45 fr.**

I Arc . . . . **55 fr.**

I Rhéostat 45/50 ampères (70 ou 110 volts) . . . **92 fr.**

I Table en fer **121 fr.**

I Moteur (courant continu) pour actionner le projecteur . **90 fr.**

I Cône de projection fixe avec objectif **55 fr.**

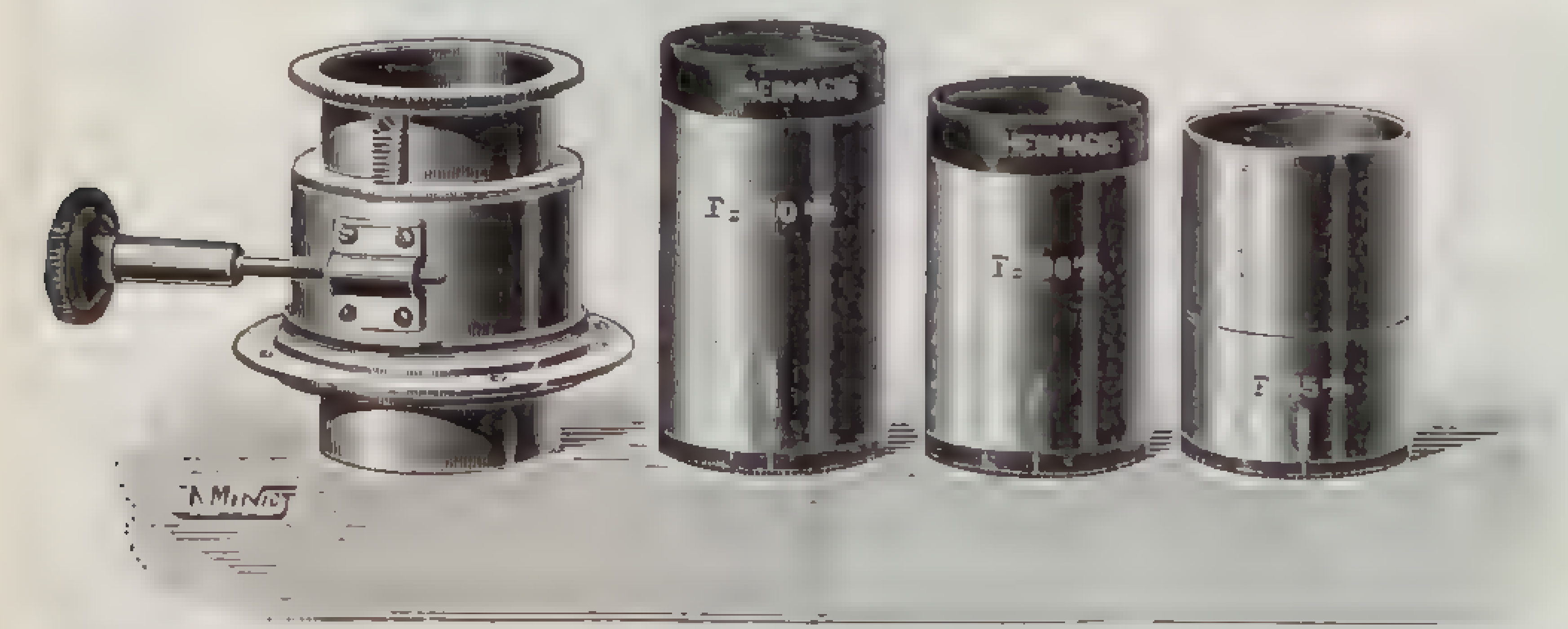
**PRIX**

du Poste complet

**874 fr.**








# Le Pavé de l'Ours

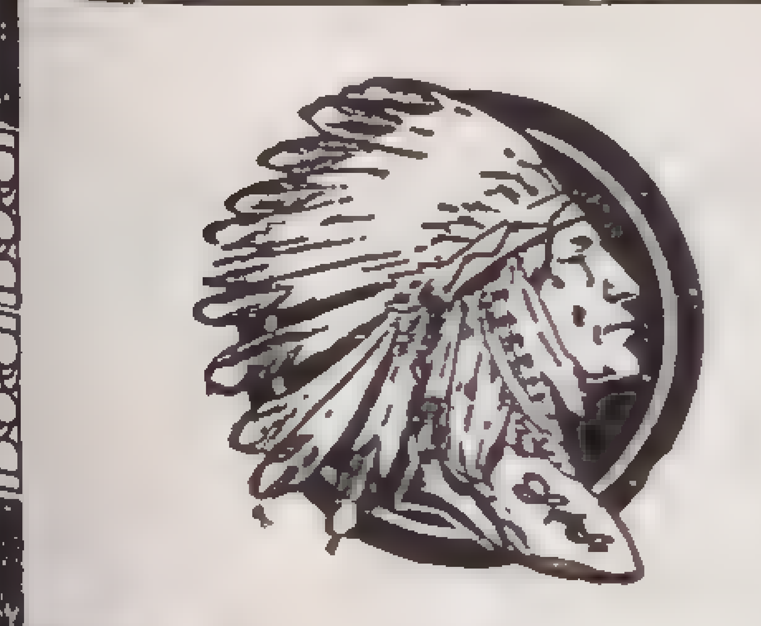
Le *Pavé de l'Ours* a fait paraît-il beaucoup de bruit en tombant en Belgique. Il provoque une controverse fort amicale de la part de nos lecteurs belges. L'un d'entre eux nous adresse à ce propos un très vibrant article que nous nous faisons un devoir d'insérer dans l'intérêt de la vérité en affirmant encore une fois l'impartiale indépendance du *Courrier.*

## Gouverner c'est prévoir...

Nous avons lu avec un certain étonnement l'article le « pavé de l'ours » paru dans le *Courrier Cinématographique* du 5 octobre sous la signature de son distingué directeur. Que les pouvoirs publics tâchent de battre monnaie sur le dos des exploitants de cinémas, c'est malheureusement exact. On cherche toujours « la matière imposable » et à ne voir que l'invraisemblable multiplication des cinémas, Monsieur « Qui de Droit » en conclut que ce doit être un bon commerce. — *Nous* savons qu'il n'en est pas ainsi, que bien des exploitations vivotent, mais allez dire cela à des gouvernants qui veulent et doivent alimenter les budgets sans cesse grossissants. Que les intéressés acceptent mal une telle éventualité, c'est tout naturel. Le jour où l'on trouvera le contribuable bénévole on pourra le faire figurer dans un film à succès. Ils se proposent à opposer aux prétentions du conseil provincial du Brabant, la plus vive résistance. Cette phrase fait bien sur le papier mais à quoi rime-t-elle ? Mettons qu'il y ait en Brabant une bonne centaine d'exploitants. De quel poids peut être leur volonté. A-t-on su empêcher dans votre grand Paris, cher Monsieur Le Fraper, la taxe des pauvres qui vient si grandement augmenter le prix des places dans les théâtres même subventionnés ? Vous dites que le conseil provincial n'a pas le droit de frapper *légalement* une catégorie de citoyens d'une taxe *exceptionnelle.* C'est pourquoi l'A. B. C. prévoit un moyen moins arbitraire pour le cas où les exploitants de cinémas ne réussiraient pas à échapper tout à fait à une nouvelle taxe. Vous demandez à quel sentiment on a obéi. Il nous semble que c'est à un sentiment de sage prévoyance. Nous avons eu le cas à Gand. Une taxe établie sur des bases arbitraires allait être votée par le Conseil communal. Nous avons réussi à faire partager nos vues par le conseiller rapporteur et si la question n'en a pas été résolue comme nous l'eussions désiré, nous pouvons espérer obtenir à bref délai satisfaction complète. Nous eussions certes préféré le statu quo. Il n'y avait pas à y songer, il fallait donc trouver le mode de perception le plus équitable ou, plus exactement, le moins arbitraire, ce que nous fîmes. C'est pourquoi nous trouvons que nos collègues de l'A. B. C. agissent avec prudence ; retournant le proverbe nous disons « Prévoir c'est gouverner.

*Le Spectacle familial.*
Soc. an. Gand. — L. T. G.

## L'Accaparement provoque des Représailles terribles

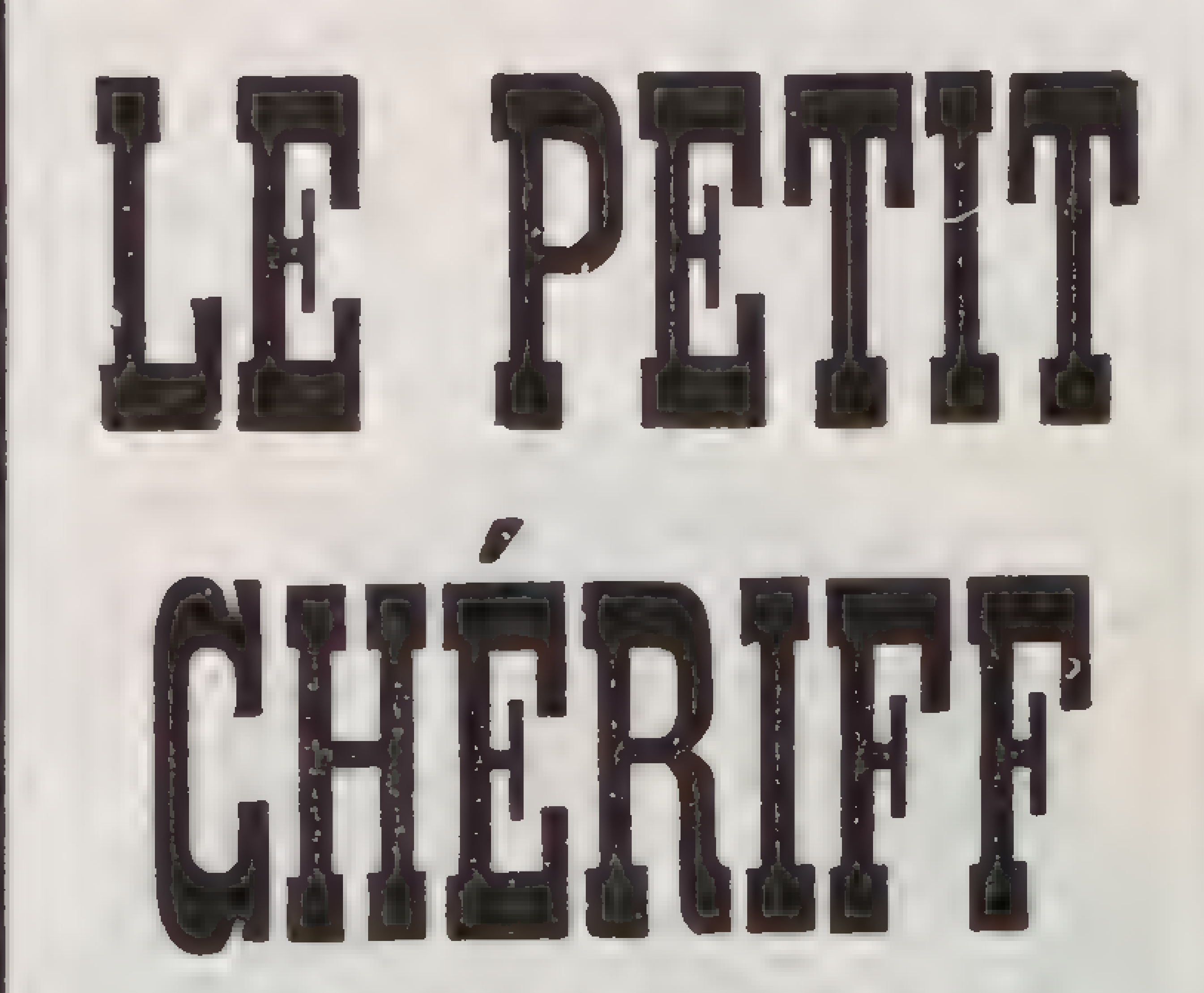


# Essanay



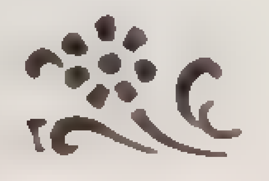
**Dernières Nouveautés:**

15 NOVEMBRE:

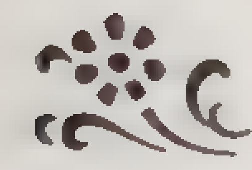



Drame - Environ 320 mètres

*Chaque Semaine*
*Plusieurs Nouveautés*



**VENTE**



*Chaque Semaine*
*Plusieurs Succès*



**LOCATION**



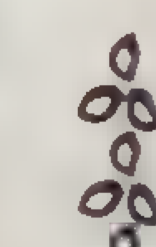


**PARIS**
17, rue Grange-Batelière
Téléph : 214-27



## Géo JANIN

ESSANAY-FILM  PHAROS-FILM



**BRUXELLES**
38, rue de la Bourse



# Les Personnalités Cinématographiques

**Nous nous proposons de publier, à dater de ce numéro, une biographie complète de Thomas A. EDISON. La vie de l'illustre savant américain dont les patientes et laborieuses recherches donnèrent au monde tant de merveilles fera l'objet d'une suite d'articles illustrés. Nos lecteurs y trouveront quantité d'anecdotes inédites. Ils liront ce document avec d'autant plus d'intérêt qu'il est frappé au coin de la plus rigoureuse exactitude. Nous le devons à l'amabilité de la "Société Edison" et nous le publions par autorisation spéciale de ses Directeurs.**

**Ceux-ci entendent se réserver tous droits à son égard. Ils nous prient de le notifier.**

## EDISON, sa Vie, ses Œuvres

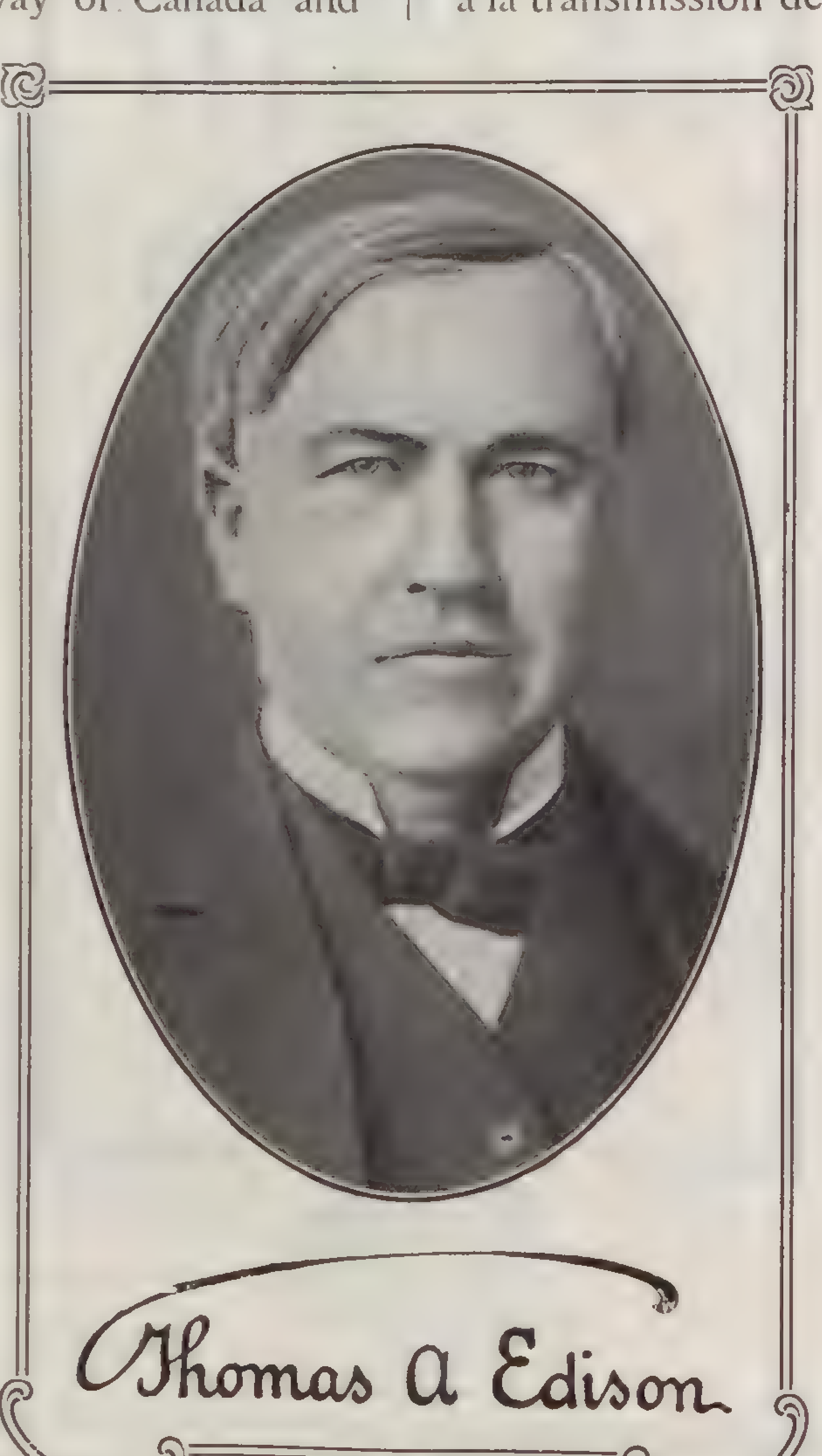
EDISON est né en 1847 à Milan, Etat de l'Ohio, Etats-Unis; il débuta à treize ans comme distributeur de journaux sur la ligne du grand Trunk Railway of Canada and Central Michigan. Son ingéniosité et son esprit innovateur se révélèrent dès cette époque. Cet enfant de treize ans édita et imprima dans un wagon de marchandises, par ses seuls moyens, un Journal hebdomadaire, le *Weekly Herald* qu'il vendait avec succès aux voyageurs.

En 1862, il entrait au Bureau Télégraphique de Port Huon et inventait son télégraphe Duplex et Quadruplex qui permet de lancer simultanément sur un même fil deux dépêches en sens inverse. Cette invention était une révolution dans l'art de transmettre les dépêches,

En 1868, il se rendit à Boston et se livra à une étude très approfondie sur les appareils vibratoires et en 1869, il fonda un atelier de construction d'instruments télégraphiques.

En 1870, il devint ingénieur d'importantes sociétés télégrpahiques et moyennant des redevances payables par annuités, pendant 17 années, il leur vendit les brevets de ses toutes dernières inventions.

En 1876, il monta son usine de Menlo Park à Orange, New Jersey, c'est dans le laboratoire modèle dépendant de cette usine qu'ont été réalisées ses plus géniales inventions.




En 1877, il émerveilla le monde avec son microtéléphone. Cet appareil permettait de rendre pratique le téléphone théorique de Bell; il allait donner à la transmission de la parole un essor considérable. Quelques mois après, en 1878, il dotait le monde du phonographe et l'on sait l'accueil enthousiaste que le public a réservé à cette invention.

Plus tard, il apporta ses merveilleux perfectionnements à la lampe à incandescence et la lampe qui porte son nom a été la seule employée pendant plus de vingt années.

Dans l'intervalle, il imaginait le mégaphone.

En 1894, l'admirable inventeur américain combina son kinetoscope. C'est lui qui rendit pratique les premiers embryons de cinématographe imaginé par notre savant français Janssens, en 1873 (le revolver astronomique) et par Marey en 1852 (le zootrope). Edison fut le premier qui songeat à entraîner une pellicule perforée à distance égale sur un cylindre à cheville. C'était l'idée géniale du cinématographe et pour ce fait, Edison mérite bien, quoiqu'on dise, d'être appelé « le père de la cinématographie».

Le fécond inventeur qui jouit d'une excellente santé continue à travailler avec ardeur et malgré ses deux mille inventions, on peut s'attendre à voir sortir encore d'autres merveilles du laboratoire d'Orange.

# *Quelques Scénarios !*

## L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris
Programme du 8 Novembre 1912

## HEPWORTH

**OLIVIER TWIST** : D'après le célèbre roman de Charles DICKENS

### Histoire d'un enfant martyr.

Liste des tableaux :

PREMIÈRE PARTIE

— Olivier redemande du Grumau ;
— Outré d'une pareille impertinence, M. Bumble, le surveillant, amène Olivier devant le Conseil d'administration de l'orphelinat ;
— Olivier est placé comme apprenti chez M. Sowerbery, l'entrepreneur de pompes funèbres ;
— Victime de mauvais traitements, Olivier décide de s'enfuir ;
Olivier fait connaissance d'un singulier jeune homme, surnommé le Rusé Matois, qui l'emmène à Londres et le présente au juif Fagin ;
— Sous prétexte de lui apprendre un nouveau jeu, Fagin et Le Matois enseignent à Olivier l'art de voler un passant sans qu'il le remarque ;
— Après quelques semaines, Le Matois emmène Olivier pour mettre son apprentissage en pratique ;
— M. Brownlow, qu'on vient de dévaliser, prend Olivier pour le voleur ;
— M. Brownlow reconnaît qu'Olivier n'est pas coupable et prend pitié de lui ;
— Le Matois rentre sans Olivier dont on voulait se servir pour un autre cambriolage.

DEUXIÈME PARTIE. — NANCY

— Olivier rêve de Fagin ;
— Repris par Fagin, Olivier reçoit l'ordre de coopérer à un cambriolage, il feint d'accepter et donne l'alarme ;
— Abandonné et blessé, Olivier est découvert par Nancy qui le ramène chez M. Brownlow ;
— Nancy ayant peur d'être observée refuse d'entrer. Elle promet toutefois de rencontrer ses nouveaux amis dans la soirée ;
— M. Brownlow et sa fille se rendent au rendez-vous donné à Nancy ;
— Pour aller au rendez-vous, Nancy administre une drogue à Sykes, son persécuteur.

TROISIÈME PARTIE. — LA MORT DE NANCY

— Sykes trouve la carte de visite de Brownlow ;
— On envoie Le Matois pour épier Nancy ;
— Nancy se refuse à quitter la bande ;
— Le Matois déclare que Nancy les a trahis ;
— M. Brownlow apprend la nouvelle du meurtre de Nancy ;
— Fagin est arrêté ;
— L'étrange conduite de Sykes à Hartfiel attire les soupçons sur lui.
— Le repaire de Sykes à l'île de Jacob.
— Fin tragique de Bill Sykes ;
— Les derniers moments de Fagin ;
— Olivier, à l'abri désormais de ses persécuteurs, est adopté par Brownlow.

## CINÈS

### A MALIN MALIN ET DEMI.

Lord Roland et sa fille Miss Estella reçoivent des amis dans leur maison de campagne. Parmi les invités se trouvent lord Windsor et Miss Tady, qui ont été recommandés à lord Roland par un de ses cousins habitant l'inde. Un soir, au coucher du soleil, Miss Estella, Miss Tady et lord Windsor ont la fantaisie de faire une promenade à cheval. Ils font seller les bêtes, mais au moment de partir, on s'aperçoit que le cheval de Miss Estella est boîteux, force lui est de renoncer à la cavalcade, lord Windsor et Miss Tady s'éloignent seuls.

L'heure du dîner vient à sonner sans que les jeunes gens soient rentrés ; lord Roland s'en inquiète quand il aperçoit lord Windsor arriver à pied les habits en désordre et les mains ensanglantées. Il raconte que Miss Tady et lui ont été assaillis par une bande de malfaiteurs, qu'il s'est échappé à grand'peine pour donner l'alarme et que sa compagne est actuellement leur prisonnière dont ils espèrent sans doute tirer une forte rançon.

Surpris et alarmé, lord Roland demande immédiatement au détective William de lui prêter son concours dans cette ténébreuse affaire. Le policier demande des détails à lord Windsor, se rend sur les lieux de la soi-disant agression et acquiert bientôt la certitude que Windsor a forgé l'histoire de toute pièce et qu'il est en présence d'un bandit de grand envergure. Il prend ses dispositions en conséquence, et, à force de ruse et d'habileté, découvre le repaire de ses complices, les fait arrêter et met lui-même la main au collet du redoutable personnage.

Lord Roland jure, un peu tard, qu'il ne fera plus d'invitation sur la recommandation de son cousin de l'Inde.

---

**LE PARDESSUS DE PATACHON** : Comique.

Patachon, homme faible, opprimé et maltraité de tout le monde, trouve un jour son salut dans une annonce de journal. Un tailleur de la ville met en vente à de bonnes conditions un pardessus qui rend invulnérable celui qui le porte.

Du moment où Patachon l'endosse, il devient un autre homme, non seulement il chasse la peur de son âme inquiète, mais il se plaît à aller au-devant du péril. Il en triomphe toujours et il en résulte des situations irrésistiblement comiques. Patachon ne se séparera jamais de son pardessus, il aura certainement la paix en ménage.

---

**LE CŒUR D'UNE SŒUR** : Comédie.

Victor vit avec sa sœur qui a été pour lui une véritable mère ; leur vie s'écoule dans la plus tendre affection jusqu'au jour où Victor s'éprend d'une jeune fille de condition bien inférieure à la sienne.

Sa sœur cherche, en vain, à le convaincre que ce mariage est impossible. Victor est tellement amoureux qu'il ne sait rien écouter. Cependant sa sœur insiste, elle use de l'autorité que lui a donnée son rôle de mère tenu par elle et décide Victor à s'éloigner pour quelque temps. Cette résolution qui satisfait la sœur de Victor plonge dans la douleur sa fiancée. Elle tombe malade. Un jour, le vieux domestique de Victor rencontre sa mère, il apprend ce qui se passe et conjure sa jeune maîtresse de rappeler son frère ; pour la convaincre, il l'entraîne chez celles qu'elle considère comme ses inférieures. Elle est profondément touchée du chagrin de la jeune fille, et lui réserve, quelques jours plus tard, l'heureuse surprise de s'asseoir à sa table en compagnie de Victor qui ne s'éloignera plus.

**LES DEUX BIDONNEAU**: Comique.

Il y a toujours deux Bidonneau dans le même régiment et la série des méprises continue. Aujourd'hui, le billet doux destiné à l'un est remis à l'autre. Croyant à une bonne fortune, celui-ci se rend au rendez-vous fixé et reçoit de la jeune personne désappointée un accueil des moins enthousiastes qui a le mérite de nous amuser aux dépens, hélas! de Bidonneau.

**SORENTO.**

Superbe film de plein air pris dans la délicieuse baie de Sorrento.

## VITASCOPE

**FRÈRE ET SŒUR**: : Drame.

Le brave cordonnier travaille du matin au soir et quelquefois du soir au matin; il a pensé que ses enfants, Hélène et Frantz, auxquels il a toujours donné l'exemple du travail et de la bonne conduite le suivraient. Or, sa fille, employée dans un magasin de chaussures, y fait la connaissance d'un jeune homme dont elle accepte les rendez-vous. Son fils fréquente les bars de la ville. Tous deux sont bientôt chassés du toit paternel et poursuivent leur chemin chacun de leur côté.

Hélène devient bientôt la maîtresse d'un jeune peintre de talent, le père est diplomate. Quand celui-ci connaît la liaison de son fils, il fait tout pour la briser et il réussit à l'insu de son fils à faire partir Hélène de chez lui. Elle erre par les grands chemins, ayant rejeté comme une injure l'argent qui lui a été offert. Epuisée de fatigue, elle rencontre dans un jardin public son frère qui la protège contre deux vilains individus, elle le reconnaît et ils réunissent leur malheureux sort.

Ils donnent bientôt des numéros dans les music-halls. Hélène reçoit de brillantes propositions, mais elle a trop aimé son premier ami et elle n'est pas assez pervertie pour les accepter. Elle préfère la vie très modeste avec son frère.

Frantz, un jour, surprend la conversation de trois apaches qui projettent de dévaliser la villa du père de l'ancien ami de sa sœur, ils lui proposent même d'y participer. Il feint d'accepter et prévient la victime désignée. Comme il est introduit auprès de lui, il aperçoit son fils qui contemple une photographie, celle de sa sœur. Il l'approche, lui révèle qu'elle vit non loin de là. Fou de bonheur, le jeune homme veut la voir de suite, Frantz promet de l'accompagner le lendemain. Le soir, il doit aider la police à arrêter les voleurs. Il lui prête, en effet, son concours. Les apaches se voyant trahis lui tirent les balles destinées au diplomate. Mourant, il est transporté chez ce dernier et à son chevet les parents pardonnent à leurs enfants et unissent ceux qui s'aiment éperdûment.

## NORDISK C°

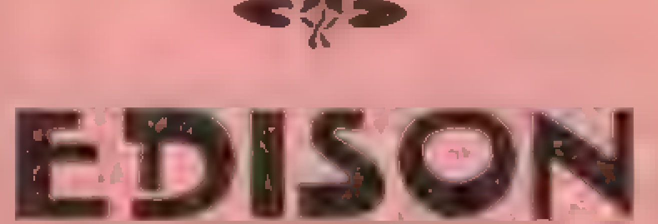
**LA VENGEANCE DU CLOWN**: Drame.

Le cirque arrive à la ville de X., et les artistes Manzoni, cycliste équilibriste, Baptista, écuyère, sa fiancée et Coralie, sa partenaire, s'occupent tout de suite de trouver un logement, ce qui est plus difficile qu'ils ne le pensaient tout d'abord. Enfin, ils réussissent à se loger dans un petit hôtel fort médiocre, où ils s'installent aussi confortablement que leur permettent les circonstances.

Pendant que Manzoni et sa fiancée sont retirés dans leur chambre, Coralie se laisse aller à une douce rêverie en contemplant une photographie de Manzoni qu'elle aime de tout son cœur, sans qu'il s'en doute. Cependant, lorsque peu après ils sont tous en route pour le cirque, et que Manzoni se trouve un moment seul à côté de Coralie, il comprend subitement qu'elle l'aime. Très désagréablement surpris, il s'efforce de la calmer, mais le clown Pierre les a vus ensemble, et comme il aime éperdument Baptista, il croit avoir trouvé le moyen de la détourner de Manzoni en lui racontant qu'il y a une liaison entre celui-ci et Coralie. A son grand dépit, Baptista, qui comprend son intention, ne fait qu'en rire. Le soir même le malheur veut que Baptista tombe de cheval, et se fracture la jambe, elle doit garder le lit pendant longtemps. Comme la troupe est obligée de quitter la ville, Baptista est laissée toute seule au petit hôtel.

Après leur arrivée à la capitale, Manzoni et Coralie se promènent un soir sur la plage. Peu à peu, Manzoni se laisse gagner par le profond amour de sa partenaire. Alors Pierre, qui les a observés, avertit Baptista. Celle-ci ne sachant plus que croire, télégraphie à Manzoni de venir de suite. Le cycliste se conforme à son désir. Une scène violente éclate entre les deux artistes, mais comme Manzoni jure ses grands dieux qu'il n'y a absolument rien entre lui et Coralie, elle se laisse consoler et Manzoni repart pour le cirque.

Cependant, en dépit des assurances formelles de son ami, Baptista est cruellement tourmentée par la jalousie. Manzoni, une fois parti, elle quitte son lit, malgré ses souffrances, pour le suivre. Elle arrive juste à temps pour constater que Pierre n'a pas menti, en disant que Manzoni la trompait. Affolée de chagrin, elle se traîne sur la plateforme, où la course périlleuse de Manzoni et Coralie va aboutir, Juste au moment de leur départ ils l'aperçoivent du haut de la coupole du cirque. Manzoni se trouble, lâche le guidon. Un cri perçant se fait entendre, et deux corps inanimés s'abattent sur le sol du manège: Manzoni et Coralie ont payé leur amour de leur vie.



## EDISON

64, RUE DE CORMEILLE, LEVALLOIS-PERRET

Livrable le 1er novembre

**DIX JOURS AVEC LA FLOTTE DE GUERRE DES ETATS-UNIS**: Descriptif.

Il est d'un intérêt primordial de suivre les manœuvres des marines étrangères et de les comparer avec celles de notre pays. C'est un puissant moyen d'éducation, et qui est loin d'être dénué de charmes.

La magnifique reconstitution de la vie du marin des Etats-Unis, que nous présentons aujourd'hui à notre clientèle est un film instructif qui passionnera tous les spectateurs.

Un succinct extrait de quelques scènes suffira à donner une idée de sa haute valeur.

**LE GRONDEUR**: Comédie dramatique.

DISTRIBUTION

| | |
|---|---|
| Le grondeur . . . . | William WADSWORTH |
| Sa femme . . . . . | Bliss MILFORD |
| Leur petite fille . . . | Edna May WEICK |

Jean Taylor est affligé d'une humeur grondeuse et acariâtre; il voit toutes les choses de leur mauvais côté, et cette infirmité morale le rend malheureux. lui et sa famille, obligée à chaque instant de subir ses coups de boutoir.

Son beau-frère, qui est aussi son compagnon de travail, désirant voir sa sœur heureuse, s'emploie à guérir Jean de sa maussaderie.

Il le présente d'abord aux membres de son club, composé des employés, ses collègues. Ceux-ci lui font savoir que, s'il désire vivre en bonne intelligence avec eux, il doit quitter de suite cette mine rébarbative et leur montrer un visage plus souriant.

A moitié ébranlé par ce premier assaut, il en essuie bientôt un plus douloureux. Sa petite fille, qu'il adore, vient de tomber malade. Son beau-frère, profitant de cette circonstance, fait écrire une une lettre par l'enfant au grondeur, lui disant que, s'il veut qu'elle guérisse, il doit être bon avec sa mère. Cette timide exhortation, adressée ingénuement par une chère petite malade, devient pour lui un ordre auquel il ne saurait se dérober, et nous le voyons faire l'impossible pour s'amender et dompter sa brusquerie coutumière.





Programme du 25 octobre

## L'ATTRAIT DU BOUGE.

Nous sommes aux Nouvelles-Folies, le grand music-hall de la rive gauche. La belle Nordiska, la célèbre danseuse, vient de sortir de scène et, tandis que son habilleuse lui passe un manteau, les adorateurs se pressent dans la coulisse, désireux d'approcher la jolie fille et de lui adresser madrigaux et compliments. Parmi ces derniers, Henri de Chevilly et ses deux amis Georges Masson et Gaston d'Helmonde se montrent particulièrement empressés et, à la sortie des artistes, ils invitent la belle Nordiska à venir souper en leur compagnie, dans un restaurant à la mode.

— « Chauffeur !... au Pavillon-d'Or !... »

Ils ont pris place dans une automobile qui les conduit rapidement à l'endroit désigné. C'est un de ces établissements en vogue où les oisifs en habit noir et les mondaines empanachées viennent achever leurs nuits, en bâillant de fatigue et d'ennui aux czardas de similitziganes. Des femmes au maquillage criard et à toilettes tapageuses, dansent entre elles, allumant les regards de convoitise parmi les soupeurs saturés de champagne.

Bientôt Nordiska est blasée du banal spectacle qui lui est offert et manifeste à ses compagnons son vif désir de visiter un de ces bouges d'apaches qui sont encore le seul attrait des bas-fonds parisiens.

Sous la conduite d'Henri de Chevilly, la petite troupe se dirige vers le caveau du « Père Honorat », rendez-vous des malandrins et de leurs favorites. Ils prennent place à une table poisseuse et le tenancier du bouge vient leur servir d'innommables mixtures, cependant qu'un couple sinistre exécute en leur honneur et au son d'un accordéon poussif, la classique valse chaloupée.

Soudain, une dispute éclate parmi les souteneurs. Ceux-ci, comme des fauves déchaînés, se précipitent sur un des leurs, mais l'homme, un colosse, plus rapide que l'éclair, saisit un lourd tabouret et le brandit au-dessus de sa tête, menaçant la meute qui recule !

Subjuguée par le courage du gaillard, la belle Nordiska ne peut se défendre d'une secrète admiration pour la bravoure de l'individu et, bien malgré elle, elle éprouve une sorte de pitié pour ses trois compagnons, si élégants et si falots, comparés à la brute victorieuse. Ils sortent, après avoir jeté une poignée de pièces de monnaie.

Henri de Chevilly, Georges et Gaston accompagnent la danseuse et prennent congé d'elle à sa porte. Au moment où ils vont se retirer, Nordiska ouvre une fenêtre de son rez-de-chaussée et tend une lettre. Ils se précipitent sur l'enveloppe, la fenêtre se referme. A la lueur d'un bec de gaz, ils lisent :

« Chers Amis,

« Le courage, sous n'importe quelle forme, étant une vertu, je vous avise que je ne serai la femme que de celui d'entre vous, capable d'un acte de bravoure ou d'audace.

« Nordiska. »

Georges et Gaston éclatent de rire.

— Quelle fantasque créature, dit le premier.

— C'est de la folie qu'une telle gageure, ajoute le second.

Henri de Chevilly n'a rien dit, mais après avoir serré la lettre dans la poche de son habit, il prend congé de ses amis.

La belle Nordiska vient de passer dans son cabinet de toilette et elle ne tarde pas à reparaître, vêtue d'un luxueux peignoir, garni de dentelles, lorsque, tout à coup, surgi, elle ne sait d'où, un homme à mine patibulaire se dresse devant elle. Elle pousse un cri d'effroi et demeure figée, pétrifiée, sous le regard menaçant de l'individu dont la face sue le crime. Elle est à sa merci, incapable de fuir ou d'appeler au secours. L'homme fait main basse sur les bijoux de l'artiste et lui dérobe une poignée de billets qu'il fait disparaître en un tour de main, au fond d'un petit sac de cuir.

Tandis que le cambrioleur rafle tout ce qui paraît avoir un valeur à ses yeux, la danseuse se glisse vers l'appareil téléphonique. C'est en lui que réside son suprême espoir. Elle sonnera, elle appellera, on viendra la délivrer... Déjà elle a décroché le transmetteur... elle va crier... mais l'homme a bondi et de sa main de fer, il lui broie le poignet, l'obligeant à lâcher l'appareil.

Le cambrioleur triomphe. Gouailleur, il s'installe commodément dans un fauteuil et allume une cigarette. La belle Nordiska s'approche de lui et s'efforce de le réduire par les séductions de son art. Elle exécute pour lui, sa danse la plus lascive, et lui adresse ses œillades les plus troublantes. Comme la danse prend fin, l'artiste s'aperçoit que le bandit s'est endormi. Dépitée et rageuse, la danseuse, sort de la chambre sur la pointe des pieds et se précipite chez le portier. Ils reviennent bientôt, précédés de deux agents.

Ceux-ci se trouvent en présence d'un élégant gentleman en habit et cravate blanche. Ils l'appréhendent et se disposent à l'emmener lorsque la belle Nordiska pousse un cri :

— Henri !... Vous !...

La danseuse vient de reconnaître son ami, M. de Chevilly. Celui-ci s'avance. Les agents desserrent leur étreinte.

— Mademoiselle, permettez-moi de vous restituer ce sac et les valeurs et bijoux qu'il renferme. C'est un bien dont je m'étais emparé par surprise, mais que je ne saurais conserver davantage. Il ne me reste plus qu'à vous présenter mes excuses pour avoir osé pénétrer chez vous par la fenêtre, grâce à un habile maquillage et sous un accoutrement aussi peu élégant que celui que je portais il n'y a qu'un instant. Vous pouviez m'accueillir à coups de revolver ; nous avons, l'un et l'autre, joué un jeu bien dangereux. Avant que je ne suive messieurs les agents, laissez-moi vous donner un conseil : Ne vous arrêtez plus désormais à l'attrait du bouge. A jouer avec le feu, on se brûle et vous pourriez tomber sur un apache authentique, qui prendrait un peu trop à la lettre ce que vous écriviez cette nuit.

Et Henri de Chevilly tend la missive où Nordiska se déclare l'admiratrice du courage sous toutes ses formes.

Tout s'explique. Les agents, suffisamment édifiés, se retirent et la Nordiska, vaincue, mais belle joueuse, se jette toute confuse sur la poitrine de celui qui a si parfaitement su lui procurer le frisson de la peur.

## LE MARIAGE DE KETTY

Le capitaine en retraite Leguet et M. le président Moinod, ancien magistrat, sont voisins de campagne et entretiennent les relations les plus amicales. Il en est de même de leurs enfants : André Leguet est très épris de Mlle Ketty, la fille de l'ancien président de chambre.

Un matin, le facteur apporte à Ketty une lettre que celle-ci se hâte d'ouvrir. Elle renferme une bonne nouvelle : André vient de passer brillamment son doctorat et il annonce son prochain retour. Elle court rejoindre son père, joyeuse :

— Papa ! Papa ! André revient, nous allons fixer la date du mariage.

Et, sur le champ, elle écrit au jeune homme pour le féliciter et elle termine ainsi sa missive amoureuse :

«... revenez vite, mon cher André, votre fiancée qui vous aime et vous embrasse de tout cœur, vous attend impatiemment.

« Ketty. »

Hélas ! les amoureux proposent et les événements disposent.

Le président Moinod et le capitaine Leguet sont les meilleurs amis du monde, mais ils sont tous deux d'un naturel autoritaire et aisément irritable. Au cours d'une partie de « dames » chez M. Leguet, les deux hommes commencent par discuter et finissent par se disputer. Ça chauffe. L'ex-capitaine va même jusqu'à flanquer à la porte l'ex-magistrat, foulant aux pieds l'antique adage : « cedant arma togoe » et les règles les plus élémentaires du code de l'amitié.

M. Moinod rentre chez lui absolument furieux, en disant à sa fille :

— « Nous ne remettrons plus les pieds chez ces gens-là !... »

Aussi, quand André Leguet arrive, le samedi suivant, il trouve son mariage brisé et les pères ennemis.

Les deux amoureux continuent pourtant à se voir. Souvent, André escaladant le mur du parc, vient rejoindre en cachette sa chère Ketty et lui renouveler ses serments d'éternel amour.

Mais un jour, tandis qu'ils échangent des promesses, ponctuées de baisers, une double exclamation irritée retentit derrière eux. L'ex-président et l'ex-capitaine sont là qui viennent de les surprendre.

Tambour battant, André est ramené chez lui par son père, tandis que Ketty regagne le bercail, gratifiée, elle aussi, d'une verte semonce.

Devant l'attitude de leurs parents, les enfants n'ont plus d'espoir qu'en Cupidon et ils décident de fuir. Ils combinent un plan d'évasion et, la nuit suivante, André vient chercher son amie en automobile. Ce n'est plus une fuite, c'est un enlèvement, et très modern style, par dessus le marché.

Au signal convenu, Ketty se met à la fenêtre. Autour d'elle, tout est silence, son père repose à l'étage inférieur. Il est tard...

Un dernier scrupule l'arrête au moment de partir et, à l'aide d'un fil, elle fait glisser le billet suivant à l'amoureux qui s'impatiente :

« J'ai réfléchi. Je ne puis me décider à fuir avec vous. Songez à la douleur de mon pauvre papa, il en mourrait. Attendons, André, je vous aime plus que tout au monde, mais ne me demandez pas un sacrifice qui est au-dessus de mes forces. »

A la lueur du phare de l'automobile, André Leguet lit le message et, très déçu, il griffonne à son tour cette réponse désabusée :

« Non, vous ne m'aimez pas. Dans un heure, je prendrai le train pour Paris. Vous ne me reverrez jamais.

« Adieu.

« André. »

Puis il met l'auto en marche et part en vitesse, Ketty, navrée, descend en hâte, traverse la cour et va jusqu'à la route. L'auto n'est déjà plus au loin qu'un tout petit point à peine visible.

Le sort en est jeté, elle rejoindra son fiancé coûte que coûte. Sans plus tarder, elle enfourche sa bicyclette et se lance sur les traces d'André, non sans avoir laissé ce laconique billet, bien en évidence :

« Je pars avec André pour Paris.
« Vous ne me reverrez jamais.

« Ketty. »

Elle espère rejoindre son aimé, avant le départ du train, mais la vieille gouvernante Rosalie l'a vue partir et est accourue chez le père de la jeune fille.

— Alerte, Monsieur, levez-vous, vite, vite...

Tiré de son sommeil par les clameurs de Rosalie, l'ex-président apparaît à la fenêtre en simple appareil.

— Eh bien quoi, qu'y a-t-il ?...

— Mlle Ketty s'est enfuie, elle a laissé ce billet, tenez, lisez.

Il n'y a pas un instant à perdre. M. Moinod se précipite chez son voisin, le réveille, lui communique la fâcheuse nouvelle et tous deux, faisant taire leurs vieilles rancunes, grimpent dans le cabriolet attelé en hâte par Rosalie. Celle-ci décide de joindre ses efforts à ceux des pères de famille et elle attelle rapidement Martin, le vieux bourriquot.

Celui-ci, peu partisan du travail de nuit, récalcitre et s'entête à ne pas avancer. Rosalie lui octroie une correction vigoureuse et l'équipage prend alors le galop.

Voilà donc Ketty courant à toutes pédales après l'auto de son fiancé et poursuivie par les papas et la vieille gouvernante.

André est à mi-chemin de la ville lorsque le moteur, après quelques ratés, faiblit et s'arrête.

— Zut ! la panne !

Il se met en bras de chemise et se glisse sous la voiture. La réparation est longue et difficile. Tandis qu'il y procède, Ketty le rejoint. Baisers, effusions, les deux amoureux sont tout à la joie. Mais une galopade se fait entendre au loin. C'est le cabriolet paternel. Ketty l'a reconnu. Et l'auto qui n'est pas réparé !...

Ils sont arrêtés juste au-dessus d'un pont. La rivière coule au-dessous. André entraîne Ketty et tous deux descendent sur la berge, prennent place dans une barque et se cachent sous l'arche du pont.

Il était temps. La voiture arrive au même moment et est bientôt rejointe par Martin qui n'a pas cessé de galoper.

Les deux pères et la vieille bonne ont aperçu l'auto, mais les tourtereaux ont disparu. Où peuvent-ils être ?

Ciel ! la rivière ! Ils se sont noyés. Les malheureux ! Penchés sur le parapet, ils explorent la surface de l'eau et donnent cours à leur bruyante douleur. Touchés par leurs larmes, les amoureux sortent de leur cachette et André prend la parole :

— Réconciliez-vous et laissez-nous marier, ou sinon...

Il fait le geste de se jeter à l'eau avec sa fiancée.

Les pères ennemis n'ont plus qu'à se soumettre. Ils le font de bonne grâce et, après une accolade de paix, ils accordent le consentement qu'on leur a imposé. Il n'y a plus qu'à reprendre le chemin du logis.

La caravane se remet en route, dans le petit jour qui vient. Martin ouvre la marche, suivi du cabriolet qui, lui-même, remorque l'automobile. Dans celle-ci André et Ketty s'embrassent, radieux, en songeant à la prochaine publication de leurs bans d'hyménée.

(Voir la suite page 49).



# SUR L'ÉCRAN

**« La Réforme ».**

Notre directeur Charles Le Fraper prend, à dater du 15 octobre, la rédaction en chef du grand journal politique *La Réforme*. En portant cette information à la connaissance de nos lecteurs, nous leur confirmons que rien ne sera changé dans l'administration générale du *Courrier Cinématographique*, dont M. Charles Le Fraper conserve l'entière direction.

**Un beau Match en perspective.**

C'est le 23 octobre que se disputera, au Cirque de Paris, devant un public d'élite, le fameux match G. Carpentier-Billy Papke, pour le championnat du monde.

Nous apprenons que c'est à l'*International Sporting Film* que les organisateurs de la réunion se sont adressés pour la prise de vue cinématographique.

Dès maintenant, nous pouvons assurer que tous les exploitants pourront se procurer cette grosse actualité. Un bon conseil : qu'ils adressent d'ores et déjà leurs demandes de location à M. Gaillotte, 104, rue de Paris, Vincennes, téléphone 934-95, ou à ses sous-concessionnaires : MM. de Saint-Mesmin, 4, rue de Pas, à Lille ; M. Volonterio, 45, rue des Halles, à Tours ; M. Encointre, 54, rue d'Arès, à Bordeaux, pour être sûrs d'être bien servis.

Ce sera la grosse attraction de tous les programmes.

**On ouvre :**

*A Paris :* Le Casino de la Maison-Blanche, 174, avenue d'Italie, vient d'ouvrir ses portes au public avec un spectacle cinématographique.

*A Carcassonne :* L'inauguration d'un grand cinéma de 1.000 à 1.100 places, sous la direction de M. E. Duffaut, propriétaire des Variétés-Music-Hall de cette ville, aura lieu le 31 octobre. Toutes les grandes nouveautés cinématographiques défileront dans ce somptueux Etablissement, situé boulevard de la Préfecture, une des promenades les plus fréquentées et les plus jolies de la ville de Carcassonne.

Nous adressons à l'heureux directeur tous nos souhaits de réussite et toutes nos félicitations.

**Noblesse oblige.**

Les affaires de la Société Pathé frères, prenant une extension toujours plus formidable, M. Merville, le représentant parisien de cette Société, vient d'être pourvu d'un collaborateur précieux en la personne de M. Launé, du Théâtre de Vincennes.

M. Merville, que chacun connaît dans le monde cinématographique parisien où il est profondément estimé, s'occupera plus particulièrement des clients de la Rive Droite de la Seine.

Quant à M. Launé, il ne tardera pas à faire connaissance avec les directeurs de cinémas de la Rive Gauche, dont il sera certainement bientôt l'ami, car il a tout ce qu'il faut pour cela.

**Siegfried.**

La Société Ambrosio sort cette semaine un film remarquable : Siegfried, grand poème tragique en trois parties.

En toute impartialité, il nous faut appeler l'attention des exploitants sur une pièce qui constitue une véritable œuvre d'art et qu'on ne saurait comparer qu'aux Noces d'Or de glorieuse mémoire.

**Déplacements.**

M. Richebé, Président du Syndicat des Exploitants du Sud-Est, à Marseille, est à Paris.

M. Bernoux, Directeur de l'Artistic-Cinéma, à Lyon, était dans nos murs la semaine dernière. Il est reparti pour Lyon.

**Une nouvelle Agence de location.**

On nous annonce que la Société L. Aubert vient d'installer à Toulouse, 8, rue Bayard, une Agence de location. MM. les exploitants de la région du Sud-Est en sont avisés. Ils sont priés de vouloir bien le noter et de s'y adresser en toute confiance.

**Distinction honorifique.**

Nous apprenons avec plaisir que M. Desmettre, Emile, Président d'honneur de l'Association des Anciens Elèves de l'école, rue Brézin, à Roubaix, vient de recevoir la médaille d'encouragement au bien. M. Desmettre est un de nos confrères les plus distingués ; il dirige à Roubaix une exploitation cinématographique importante : le Théâtre-Concert de l'Etoile d'Or.

Cette distinction est la récompense bien méritée de son dévouement désintéressé aux œuvres de bienfaisance organisées dans le quartier de l'Epeule. Nous joignons nos félicitations à celles de tous ses amis et de la presse du Nord.

**Une succursale.**

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs que M. Géo Janin, le sympathique directeur de l'agence parisienne Janin a installé à Bruxelles, depuis environ un mois, sous la direction de M. Jean Driger, une succursale pour la vente des films ESSANAY, PHAROS et GALLIA dont il possède la représentation exclusive.

La nouvelle agence est installée 38, rue de la Bourse. Son adresse est déjà fort connue parmi les exploitants belges à qui nous l'indiquons une fois encore.

**La Vitagraph.**

Ainsi qu'il est dit d'autre part, M. Reader présentera, à dater de lundi prochain, ses nouveautés chaque semaine au Consortium, comme il le faisait autrefois.

Au nom du *Courrier*, au nom du Syndicat Français, au nom des Exploitants parisiens, nous remercions le directeur de la grande compagnie américaine de la décision qu'il vient de prendre. Nous saurons tous nous en souvenir.

**Dans les Balkans.**

Rappelons que la Société Savoïa a établi un service de reportage de guerre et que ses opérateurs munis de *laissez-passer* spéciaux suivront les mouvements des belligérants du conflit balkanique. Son premier film est sorti. Il est parfait.

# PERFOREUSE



## "Nouveau Modèle"

Breveté S. G. D. G.

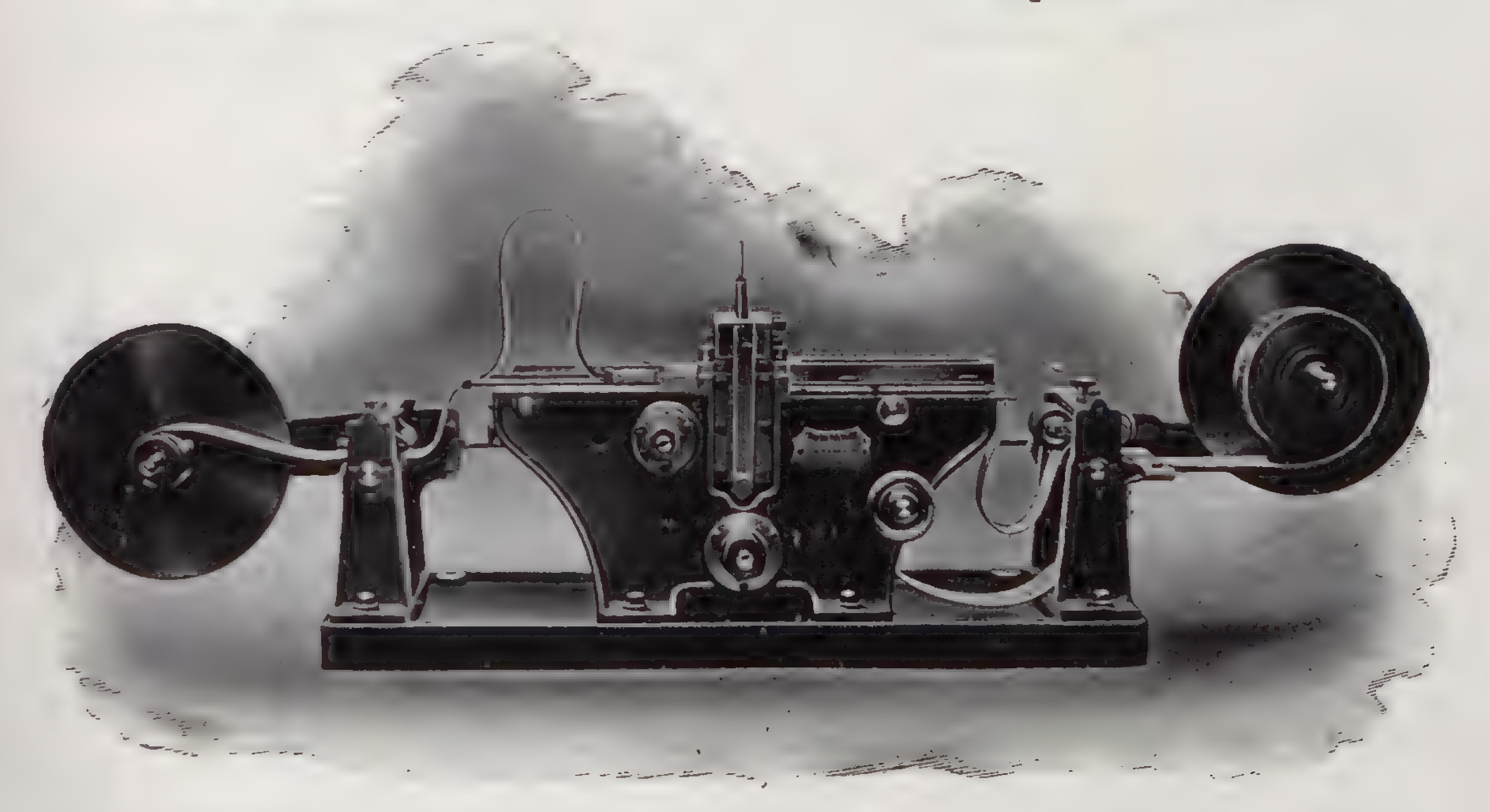
**Anciens Etablissements L. PRÉVOST**

Société d'Exploitations des Brevets DUPUIS

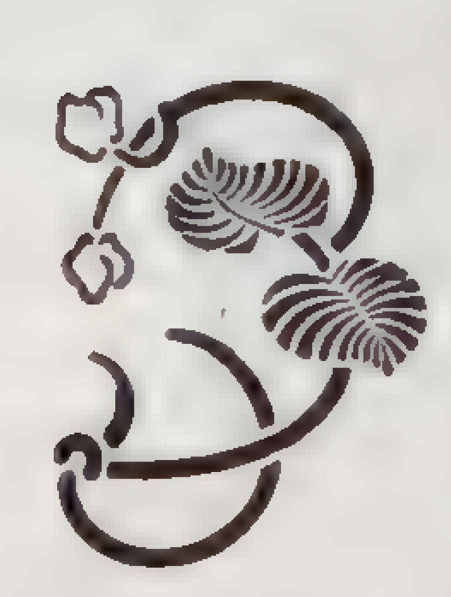
Société Anonyme au capital de 700.000 francs. — *Siège social à PARIS*

**54, Rue Philippe-de-Girard - PARIS**

Téléphone 445-14 — Adr. Télégr. : KINOMECA-PARIS



Indéréglable.
Précision absolue.
Minimum de manipulations.
Suppression des trépidations.
Réglages du même côté.



Equerrage des poinçons.
Isolement de la bande contre les projections d'huile.
Supprime tout grippage.
La seule réunissant les derniers perfectionnements.

Rigidité absolue assurée par un bâti fondu d'une seule pièce avec ses entretoises
et boulonné sur un large socle

# Petits Echos Allemands

Les journaux allemands félicitent chaudement l'opérateur qui prit des vues lors de l'éruption du Strombolli, reconnaissant tous les dangers du métier et le sang-froid de l'homme.

M. Roald Amundsen, de Berlin, a obtenu un grand succès lors de sa conférence sur ses explorations polaires. Les vues cinématographiques surtout impressionnèrent vivement les spectateurs ; une Société cinématographique est en pourparlers avec M. Amundsen dans le but de se procurer les films et les lancer sur le marché.

Les jeux olympiques ont été cinématographiés à Stockholm. On a constaté que les films ont facilité les appréciations du jury. Dans ce même but, l'Union Club de Hambourg et les Sociétés hippiques de Berlin ont résolu de faire cinématographier les « finish » de toutes les courses.

Le Kinémacolor donne ses spectacles dans les bâtiments de l'ancien Opéra, connu sous le nom de Kroll. Il a loué également le théâtre de passage.

Une Société américaine s'est constituée à Berlin avec un capital de 7 millions 1/2 de francs, dans le but d'installer dans les plus grandes villes de province une trentaine de cinémas, tous très luxueux.

La Continental Kunstfilm G.m.b.h. fait bâtir dans un faubourg de Berlin, un établissement destiné à l'industrie cinématographique ; il sera, dit-on, un des plus grands Etablissements du monde.

La Convention n'a rien changé au marché berlinois ; au contraire, les affaires ne vont plus du tout depuis une quinzaine. Les Exploitants ne savent où prendre leurs programmes ; on essaie toutes sortes de manœuvres pour tenir les contrats signés, d'une part, et les statuts de la Convention, de l'autre. En perspective, plusieurs procès marqueront la fin de la Convention.

La police de Cologne publie l'arrêté suivant : « Les enfants de seize ans ne peuvent visiter les cinémas qu'aux représentations réservées aux écoliers ; » elle entreprend en même temps des démarches contre la réclame et les affiches du cinéma.

Le Ministère de l'Intérieur a ordonné, le 16 juillet, à toutes les polices de province, d'accepter le règlement de police berlinoise du 6 mai, concernant la sûreté dans les cinémas, si elles ne font elles-mêmes leurs règlements.

Le nouveau chancelier de la Ville de Berlin inaugure ses fonctions en proposant un impôt sur les cinémas. Quoique aux alentours, l'impôt ait eu des conséquences déastreuses, il croit que les députés de la capitale accepteront son projet. On proteste déjà vigoureusement contre les prétentions de ce fonctionnaire.

La réforme des cinémas fait des progrès. Les Unions qu'on établit partout dans l'empire achètent des cinémas et en installent d'autres. Partout, les programmes sont instructifs et scientifiques en même temps qu'amusants. Le public fait toujours un excellent accueil à ce genre de programme.

On craint à Berlin qu'avec le temps les Fabricants suivent l'exemple de la Maison Pathé frères et louent eux-mêmes leurs films. Les Loueurs disparaîtraient alors. Ceux-ci s'adressent en ce moment aux petits Fabricants ; ils essaient de les grouper autour d'eux.

La Société pour le développement de l'éducation populaire, à Berlin, donne des séances et traite toutes les questions d'actualité. L'usage des moyens d'enseignement dans les écoles, l'organisation des conférences et lectures, etc., sont dans le programme des matinées, les soirées sont réservées pour la visite des bibliothèques, des galeries de peinture et sculpture et des cinémas.

L'Union des instituteurs d'Oldenbourg défend aux enfants au-dessous de quatorze ans la visite des cinémas, même accompagnés d'adultes, sauf en ce qui concerne les matinées pour écoliers.

L'Union pour le développement de la cinématographie, à Leipsic, a donné une conférence très réussie. Le professeur de l'Université, M. Schaum, a donné lecture d'un fragment du *Développement historique du Cinématographe*, avec des projections fort appréciées.

« Au Kurfürstendam » 236, à Berlin, on élève un cinéma qui coûte, dit-on, à son propriétaire, près de 500.000 francs.

La « Convention » a décidé que les contrats pouvant avoir été signés antérieurement par quelques-uns de ses membres, devront être respectés dans leur intégralité jusqu'au 9 novembre prochain.

A Spandau, près Berlin, s'est constitué un séminaire. Cette école technique est fondée par un groupe de Fabricants et d'Exploitants, dans le but de propager l'art cinématographique dans les Ecoles, et de répandre la connaissance de la technique cinématographique.

A l'exemple de Berlin, on organise la censure de Munich dont les arrêtés seront identiques pour toute l'Allemagne du Sud.

A Cassel, les enfants au-dessous de six ans sont exclus des cinémas ; la jeunesse jusqu'à seize ans ne doit assister qu'aux représentations autorisées par la police, et ce jusqu'à huit heures du soir seulement.

F. FÉLIX.



**L'Accaparement est un Crime Commercial**

# EXPLOITANTS !

**Vendredi 25 Octobre, chez**

# PATHÉ FRÈRES

# MAX LINDER

**le Roi du Rire, paraît dans**

# Max, Boxeur par Amour

Scène hilarante, Sportive et Sentimentale

# Taxe spéciale de timbre sur les affiches dites "Panneaux-Réclames"

En suite des votes du Sénat et de la Chambre des députés, la loi ci-après a été promulguée à l'*Officiel* du 13 juin dernier :

ARICLE PREMIER. — Les affiches dites panneaux-réclames, affiches-écrans ou affiches sur portatif spécial, c'est-à-dire les affiches de toute nature, imprimées, peintes ou constituées au moyen de tout autre procédé, qui seront établies sur toute partie d'un immeuble bâti ou non autre qu'un mur de maison ou de clôture et au delà d'un périmètre de 100 mètres autour de toute agglomération de maisons ou de bâtiments, sont soumises à une taxe annuelle de timbre dont la quotité est déterminée à l'article 2 ci-après.

ART. 2. — La taxe annuelle de timbre prévue à l'article premier est ainsi fixée :

Cinquante francs (50 fr.) par mètre carré pour les affiches d'une dimension inférieure à 6 mètres carrés ;

Cent francs (100 fr.) par mètre carré pour les affiches d'une superficie de 6 mètres carrés et de moins de 10 mètres carrés ;

Deux cents francs (200 fr.) par mètre carré pour les affiches d'une superficie comprise entre 10 mètres carrés et 20 mètres carrés ;

Quatre cents francs (400 fr.) par mètre carré pour les affiches d'une superficie supérieure à 20 mètres carrés ;

Ces tarifs sont doublés si l'affiche contient, groupées ou non, deux annonces ; triplés, si elle contient trois annonces ; quadruplés, si elle renferme quatre annonces au plus.

Pour la liquidation du droit, toute fraction de mètre carré est comptée pour un mètre carré et la taxe est due pour l'année entière sans fraction.

ART. 3. — La taxe établie par l'article 2 ci-dessus est applicable à toutes les affiches spécifiées dans l'article premier et qui auront été apposées postérieurement au 11 juin 1912, date de la présentation du projet de loi par le Gouvernement.

Les affiches existant antérieurement à cette date, doivent, dans le délai d'un mois du jour de la promulgation de la présente loi, faire l'objet d'une déclaration au bureau de l'enregistrement : cette déclaration souscrite par l'auteur des affiches ou les afficheurs mentionnera le nombre des affiches apposées, leur nature, leurs dimensions, le lieu et l'immeuble où elles sont apposées, la durée qui leur est asignée, telle qu'elle résulte notamment des contrats passés entre l'auteur et l'afficheur pour l'exécution desdites affiches. Dans le cas où une affiche aurait été déjà imposée comme affiche peinte, la déclaration devrait mentionner et indiquer la date du paiement des droits. A défaut de déclaration, ces affiches seront assujetties à la taxe établie par l'article 2, et dans les conditions fixées pour toute affiche nouvelle.

En ce qui concerne les affiches déclarées, la nouvelle taxe sera applicable à partir du 1er juillet 1915.

Si des contrats antérieurs au 11 juin 1912 et concernant des affiches spécifiées au paragraphe 2 ci-dessus viennent à expiration avant le 1er juillet 1915, les affiches maintenues en vertu des contrats renouvelés seront assujetties à la taxe nouvelle, à partir de l'expiration de l'ancien contrat.

Nonobstant toutes les dispositions qui précèdent, les affiches apposées dans les sites de caractère artistique, classés en vertu de la loi du 21 avril 1906, devront être immédiatement supprimées.

ART. 4. — A l'expiration des délais prévus à l'article 3 pour l'application des tarifs de l'article 2 aux affiches existantes, les contrats relatifs à ces affiches, entre auteurs et afficheurs ou entre afficheurs et propriétaires, seront résiliés de plein droit, sans dommages-intérêts.

AR. 5. — Il est dû pour toute affiche non timbrée un droit en sus égal au montant de la taxe annuelle exigible, sans que cette pénalité puisse être inférieure à cinq cents francs (500 fr.).

Les droits et amendes, non soumis aux décimes, sont dus solidairement par les auteurs des affiches et par les propriétaires des immeubles dans lesquels elles se trouvent placées ; le recouvrement des droits et amendes aura lieu comme en matière d'enregistrement.

ART. 6. — Les agents ayant qualité pour verbaliser en matière d'affiches auront le droit de pénétrer sur le terrain où l'affiche est apposée, afin de s'assurer si cette affiche est régulièrement timbrée.

ART. 7. — Les terrains cultivés ou non en dehors des agglomérations, utilisés pour la publicité commerciale visée à l'article 1er ci-dessus seront cotisés à la contribution foncière dans les conditions prévues par l'article 1er de la loi du 29 décembre 1884. Toutefois, l'exemption temporaire édictée par l'article 9 de la loi du 8 août 1890 n'est pas applicable à ces terrains qui sont cotisables à partir du 1er janvier de l'année suivant celle de leur affectation.

ART. 8. — Toutes dipositions antérieures contraires à la présente loi sont et demeurent abrogées.

ART. 9. — Un règlement d'administration publique, qui devra être rendu dans les trois mois de la promulgation de la présente loi, déterminera le mode d'application des dispositions qui précèdent. Toute contravention aux dispositions de ce règlement sera punie d'une amende de cinq cents francs (500 fr.) sans décimes.

# Le Royal Cinéma

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé dans notre *Courrier de Lyon*, cette grande ville comptera bientôt un établissement de plus le Royal-Cinéma.

Le Royal-Cinéma ouvrira ses portes le samedi 19 octobre ; il est construit sur des données nouvelles, extra-modernes. La salle est vaste, élégante et confortable ; il est certain que les Lyonnais ne manqueront pas de venir nombreux à une manifestation artistique qui s'annonce comme devant être de tout premier ordre.

Le Royal-Cinéma ne constitue pas pour les établissements de Lyon une concurrence. Il ne ressemblera à aucun d'eux. Sans parler du luxe intérieur, des commodités générales de l'établissement, le Royal-Cinéma possédera un tea-room, où les spectateurs auront toute facilité, en prenant une tasse de thé et en fumant un bon cigare, de suivre le spectacle cinématographique de l'écran, et d'entendre l'orchestre. Cette innovation sera certainement des mieux accueillis par le public lyonnais, tant amateur de cinéma et de tranquillité. C'est une forme d'exploitation intéressante ; elle fait ses preuves à l'heure actuelle à Paris, à l'Hippodrome Gaumont Palace. Il est certain que le directeur du Royal-Cinéma n'a pas été mal inspiré et que la faveur du public lyonnais saura le remercier des sacrifices qu'il s'impose, pour monter au cœur de la belle ville de Lyon, un cinéma royal.

N.

## NOS LOUEURS MARSEILLAIS

La ville de Marseille possède un grand nombre de cinémas. Elle se classe immédiatement après Paris et plus de 80 établissements donnent, chaque jour, au public, les joies cinématographiques qu'il apprécie avec tant d'enthousiasme. Il y a à Marseille des établissements somptueux ; il y a aussi des agences de location très importantes, car tous les loueurs parisiens sont représentés là-bas, mais il y a aussi des maisons indépendantes Marseillaises.

Entre celles-ci nous signalons les Docks du Cinéma, que M. Joseph Bérenger exploite depuis près de deux années. M. Joseph Bérenger fait de la location par goût ; c'est un homme d'affaires, dans toute l'acceptation du mot ; il possède avec une activité remarquable, le plus grand sens artistique, et les clients de son agence trouvent certainement de ce côté, toutes les garanties possibles.

Le propriétaire des Docks du Cinéma est de Cannes. C'est une personnalité mondaine et sportive très en vue. Il préside avec beaucoup de tact et d'énergie le *Box-Sporting-Club* de Marseille. Ajoutons que M. Joseph Bérenger a 26 ans, qu'il est décoré du Nicham, et qu'il est tout à fait charmant.

Il traversa Paris la semaine dernière, et nous eûmes la bonne fortune de faire sa connaissance et de retrouver à côté de lui, son directeur technique et collaborateur, M. Roche, un professionnel expérimenté, un des vétérans de la cinématographie française. M. Roche collabore à la prospérité des Docks du Cinéma, après avoir été directeur d'exploitation au Splendid Cinéma. Il eut l'occasion de monter les postes d'Amiens, de Berck, de Lille, de Dunkerque et de beaucoup d'autres villes. Il est certain que M. Bérenger ne saurait placer ses intérêts en meilleurs mains.

NADO.


LE FILM LE PLUS IMPRESSIONNANT
QUI AIT PARU AU CINÉMATOGRAPHE
LE
TITANIC
du malheureux vaisseau anglais

## Une Référence

L'*Optique Réunie* nous communique la lettre suivante en nous priant de l'insérer.

Ce document étant susceptible de rendre quelque service à nos lecteurs, nous n'hésitons pas à le publier, en attirant leur attention sur la maison que dirige avec une compétence éclairée indiscutable M. Jean Rose.

**Lettre de M. Jean Mariani**

*11 octobre 1912.*

*" L'Optique Réunie ",*
*Maison Jean Rose,*
*33, rue Emile-Zola, Pré-Saint-Gervais.*

*Cher Monsieur,*

*Comme vous m'en avez exprimé le désir, j'ai essayé consciencieusement votre nouvel objectif pour projections animées, série anastigmat* Orbi.

*Les vues projetées avec cet objectif sont* remarquablement nettes *et* lumineuses *sur* toute *la* surface éclairée.

*De plus, l'économie de* courant *réalisée, comparativement aux objectifs ordinaires du commerce, est, sans exagération, de 25 à 30 %.*

*Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.*

Jean Mariani.

## Une Exposition Cinématographique Internationale à Londres

Une exposition internationale cinématographique, appuyée d'un congrès est projetée pour le mois de mars prochain, à Londres. Elle doit avoir lieu à l'Olympia.

Le projet en est encore à ses débuts et il est encore difficile de se prononcer sur ce qu'il pourra donner. Il y a cependant quelques indices qui permettent d'en envisager la réussite : c'est que beaucoup de personnalités influentes et surtout compétentes, ont accordé leur patronage à l'œuvre.

Il y a toujours des passes difficiles à vaincre lorsqu'on entreprend pour la première fois l'organisation d'une manifestation de ce genre, et cela se vérifie surtout en cinématographie. Mais avec de la bonne volonté et de l'intelligence, on surmonte bien des obstacles.

Nous allons voir de quelle façon procéderont nos voisins en l'occurence.

Il s'agit avant tout de captiver l'intérêt du public, et il faut que l'effort porte sur toutes les classes de la Société ! C'est pour cela qu'il importe d'apporter le même soin et de donner la même importance à tous les genres.

Néanmoins, il serait très à souhaiter que l'on fasse ressortir, de façon impressionnante, toute l'importance qu'a la cinématographie et qu'elle est appelée à acquérir encore au point de vue instructif, scientifique et éducateur.

Le programme élaboré jusqu'ici apparaît suffisamment complet. Il est pratique et démonstratif.

Il dépend beaucoup des intéressés, de ceux qui, dans la branche, contribuent dans une mesure quelconque, à la vitalité de la cinématographie, d'assurer le succès d'une exposition cinématographique, en lui apportant le concours de toutes les bonnes volontés groupées.

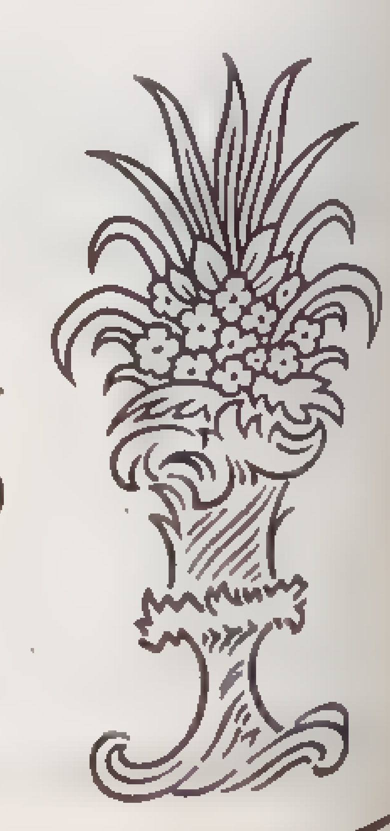
Pour ceux de nos lecteurs que cela pourrait intéresser, disons que les bureaux du Comité organisateur sont situés à Londres, 22-24, Great Portland Street W., où l'on peut obtenir tous les renseignements désirables en s'adressant au secrétaire, M. Ernest Schofield.

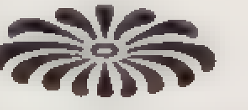


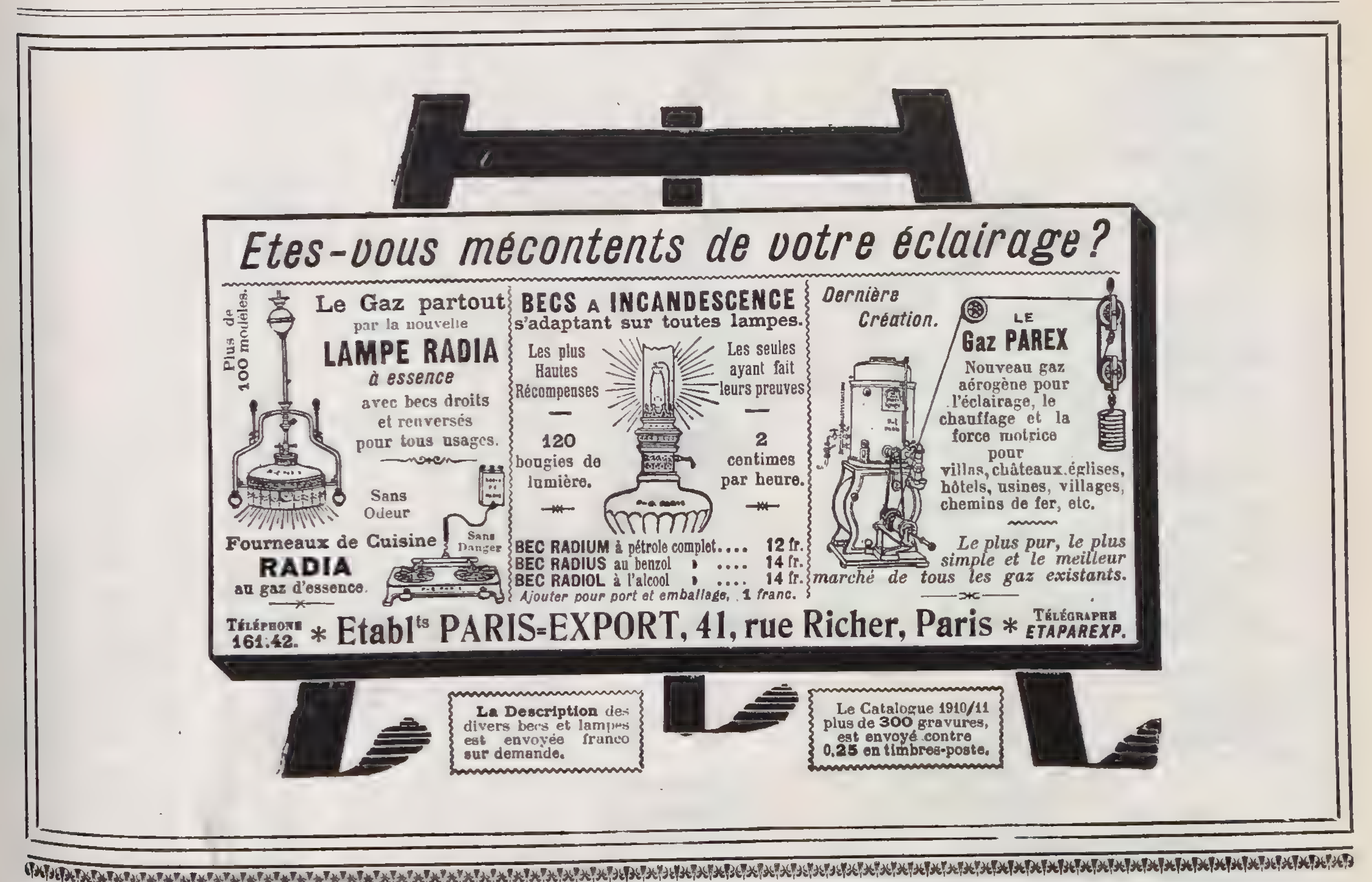













# Procédé rapide de reproductions

## Photographiques et Phototypographiques

Il a été proposé depuis longtemps de dessiner à l'encre noire sur une photographie, et de faire ensuite disparaître l'épreuve dans un bain de cyanure : il ne reste plus que le trait noir, qui peut être reproduit par les procédés ordinaires de photogravure (1).

Nous avons proposé, il y a quelques années, et nous avons vu mettre en pratique, un tour de main beaucoup plus simple : vous prenez une épreuve photographique quelconque, ferro-prussiate, gélatino, citrate ou platine, vous la recouvrez de la mixtion suivante, préparée en faisant bouillir durant cinq minutes :

| | |
|---|---|
| Eau ............................ | 250 cc. |
| Amidon de maïs .............. | 50 gr. |
| Glycérine ...................... | 50 gr. |

Avec un blaireau, vous étendez cette préparation encore chaude comme un vernis ordinaire.

Après séchage, vous dessinez alors sur cette épreuve comme vous l'entendez avec de l'encre lithographique, que vous pouvez vous procurer chez tous les fabricants de produits spéciaux pour la lithographie. Ceci fait, vous décalquez sur zinc ou sur pierre, et vous pouvez alors imprimer lithographiquement.

Si vous voulez imprimer en typographie, vous décalquez sur zinc épais, et par des morsures successives identiques au procédé de Gillot, vous obtenez un relief aussi net que possible.

Les croquis publiés par certains journaux quotidiens sont obtenus par ce moyen. Si on ne veut pas prendre la peine de préparer la colle indiquée ci-dessus, une simple eau de gomme épaisse peut donner les mêmes résultats. Un cliché photographique étant remis à midi, il est possible d'avoir un relief typographique pouvant paraître dans le journal du soir.

Il a été fait des essais encore plus intéressants ; comme l'épreuve n'est en rien endommagée par le procédé, elle peut servir indéfiniment. On s'en est alors servi pour faire la séparation des couleurs. Successivement, l'artiste dessine le trait, puis, après décalque, nouveau passage à la colle, et il dessine au pinceau et à la plume les parties qui doivent venir en rouge, par exemple ; il opère ainsi pour le jaune et le bleu ; de cette façon, en quelques heures, il est possible d'obtenir une chromo-phototypographie.

(*Le Moniteur de la Photographie.*)

J.-M. HASCHER.

# Entrepreneurs de Prises de Vues

# Metteurs en Scène

**travaillant à votre compte**

# Grands Editeurs Etrangers

PETITS FABRICANTS ∘ ∘ ∘ EXPLORATEURS ∘ ∘ ∘ REPORTERS CINÉMATOGRAPHIQUES

Voulez-vous que vos travaux d'édition soient exécutés avec le maximum de soins, au minimum de prix, pour le maximum de **bénéfices** ?

## Rangez-vous à ce précieux avis :

**Gardez-vous** de vous adresser aux grandes maisons d'édition, vos **concurrentes,** vous seriez bien vite **ECRASÉS.**

Adressez-vous à **ALTER EGO** qui vous éditera **sous votre nom, à votre marque** et vous assurera

# A la Société des Auteurs

La Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques a ouvert une enquête sur la question des représentations cinématographiques. A cet effet, la sous-commission chargée de cette étude s'est réunie mercredi dernier, à quatre heures et demie de l'après-midi, au siège de la Société, rue Henner, nº 12, sous la présidence de M. Adolphe Aderer. MM. Pierre Decourcelle, Gugenheim, Robert Charvay, Henri Hirschmann et Heuzé étaient présents.

MM. Dureau, directeur du *Ciné-Journal ;* Brézillon, directeur du Palais des Fêtes de Paris, président du Syndicat Français des Directeurs ; Meillat, directeur du Nouveau-Cinéma, trésorier du Syndicat ; Charles Le Fraper, directeur du *Courrier Cinématographique*, avaient été convoqués. Ils furent consultés par la sous-commission sur le bien-fondé d'un droit d'auteurs de pièces cinématographiques à imposer aux salles de spectacles et sur l'application d'une telle contribution.



# Petites Nouvelles et Publications légales

On lit dans *La Loi* du 12 octobre :

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(*Loi du 4 mars* 1889.)

VÉRIFICATIONS ET AFFIRMATIONS

Sont invités à se rendre aux jours et heures indiqués ci-après, au Tribunal de Commerce, salle des Assemblées, pour, sous la présidence de M. le juge-commissaire, procéder à la vérification et à l'affirmation de leurs créances, MM. les créanciers des ci-après nommés :

Compagnie des Cinématographes *Le Lion*, Société anonyme au capital de 1.000.000 de francs, dont le siège est à Paris, rue Boissonnade, 18.

Le 24 courant, à 10 heures. (N. 1909 du gr.)

NOTA. — *Il est indispensable que les créanciers remettent dans le plus bref délai, et avant le jour de l'Assemblée, leurs titres, accompagnés d'un bordereau indiquant la cause et le montant de leurs créances, soit au greffe, bureau nº 8, soit entre les mains du liquidateur.*

*La Gazette des Tribunaux* du 12 octobre publie :

*Deuxième publication*

Suivant procès-verbal dressé par Mᵉ Petit, notaire à Levallois-Perret, le 1ᵉʳ octobre 1912.

A la requête de Mme Louise-Alphonsine Vatthaire, sans profession, demeurant à Levallois-Perret, rue Victor-Hugo, 97, veuve de M. Jean-Pierre Juliat, ayant agi tant en son nom personnel qu'au nom et comme tutrice naturelle et légale de Robert-Jean Juliat et Raymond-André Juliat, ses deux enfants mineur.

Ladite dame Juliat s'est rendue adjudicataire d'un établissement de représentations cinématographiques, exploité à Levallois-Perret, rue Victor-Hugo, nº 97, dépendant de la communauté légale ayant existé entre elle et son défunt mari, avec le droit au bail des lieux où est exploité ledit établissement.

Prise de possession : 1ᵉʳ octobre 1912.

Pour les oppositions, s'il y a lieu, qui devront être faites dans les dix jours au plus tard qui suivront la présente publication, domicile est élu à Levallois-Perret, en l'étude de Mᵉ Petit, notaire.

On lit dans *Les Affiches Parisiennes* du 9 octobre 1912 :

**AVIS AUX ACTIONNAIRES**

**ET OBLIGATAIRES**

**SPLENDID CINEMA**

Société anonyme

**Au capital de 60,000 francs**

(*en liquidation*)

SIÈGE SOCIAL A PARIS :

110 — *Boulevard Sébastopol* — 110

Messieurs les actionnaires de la Société anonyme dite *Splendid Cinema* sont convoqués en Assemblée générale pour le mardi 29 octobre 1912, à trois heures de relevée, à Paris, rue Caumartin, 60.

ORDRE DU JOUR

Rapport du liquidateur ;

Approbation, s'il y a lieu, des comptes de liquidation qui seront présentés ;

Quitus entier et définitif au liquidateur et clôture de la liquidation.


L'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant au moins une action.

*Les Archives Commerciales* du 9 octobre publient :

PARIS. — *Dissolution.* — 21 sept. 1912. — Soc. L. Vives et Cⁱᵉ, *cinématographe*, 1 ou 1 *bis*, cité Bergère. — L. M. Copel, 5, rue Richepanse. — Jug. du 21 sept. 1912. — P. A. (Pub. du 3 oct.).

*Le Répertoire Financier* du 10 octobre publie :

*Union Française des Cinématographistes.* — Cette Société vient d'être dissoute et M. Tesson, à Paris, nommé liquidateur.



- EN VENTE -
EN LOCATION
Programme du 25 Octobre 1912
Autour de New-York, voyage .............. 121 mètres
Rapides Promotions, comique .............. 116 »
VENGEANCE DE CHOUAN, comédie dramat.. 231 »
Programme du 1er Novembre 1912
Les environs de Tunis, plein air ........... 106 mètres
Policier myope, comique .................. 124 »
Déchéance, drame ...................... 279 »
EN LOCATION
Sous la Coupole du Cirque, drame. (affiche) 590 mètres
Sang de Gitane, drame......... ( » ) 864 »
Frère et Sœur, drame.......... ( » ) 775 »
Le Roman d'une Princesse, drame. ( » ) 597 »
Cruelle Fatalité drame.......... ( » ) 842 »
Je meurs où je m'attache ................ 215 »
HARRY
TELEPHONE 100-03
Adresse Télégraphique
HARRY-BIO-PARIS
22, RUE BAUDIN, PARIS
PHOTO-RADIA FILMS
MARQUE DÉPOSÉE

# EXTRAIT
## DE L'ORDONNANCE DE POLICE CONCERNANT LES THÉATRES
## ( CINÉMATOGRAPHES )

*(Suite)*

ART. 201. — Les billets payants, y compris ceux à prix réduit, devront porter le prix de la place à laquelle ils donneront droit, en caractères très apparents. Cette mention sera remplacée sur les billets d'invitation par la suivante, en caractères également très apparents ; « Billet de faveur ne pouvant être vendu ».

Dans les établissements où le prix de la place donne droit à une consommation ou au vestiaire, le billet de faveur devra spécifier que ni la consommation ni le vestiaire ne sont obligatoires.

ART. 202. — La vente et l'offre de vente de billets ou contre-marques ou le racolage ayant ce trafic pour objet sont interdits sur la voie publique.

ART. 203. — Ne peuvent être louées à l'avance que les loges et les places converties en fauteuils ou en stalles et numérotées. La location doit cesser avant l'heure de l'introduction du public dans la salle.

Le nombre des places inscrit sur les portes des loges ne devra pas être supérieur à celui des spectateurs qu'elles peuvent contenir.

ART. 204. — Une feuille de location indiquera toutes les places louées.

Il est défendu de mettre l'étiquette « Louée » sur une place non portée sur cette feuille.

ART. 205. — Les directeurs devront tenir à la disposition du commissaire de police de service ou du chef du service d'ordre un double de la feuille de location.

### CHAPITRE III
### Police des représentations

ART. 206. — Les services de police seront déterminés suivant l'importance de l'établissement.

Des locaux convenablement installés seront mis à la disposition de ces services.

ART. 207. — Un commissaire de police sera chargé de la surveillance générale pendant les représentations dans les établissements où cela sera jugé nécessaire ; une place convenable lui sera assignée dans l'intérieur de la salle.

ART. 208. — Des agents ou des gardes, rétribués par l'établissement, seront placés à l'intérieur, au foyer ou sur certains points déterminés, en vue de tenir la main au maintien de l'ordre et à l'exécution des consignes spéciales.

La garde de police assurera également le maintien de l'ordre public et la libre circulation au dehors de l'établissement.

ART. 209. — Lorsqu'une matinée ou une répétition générale devra être donnée dans un établissement, le directeur ou l'organisateur devra en aviser la Préfecture de Police trois jours au moins à l'avance, afin que les mesures d'ordre et de sûreté habituelles puissent être prises.

ART. 210. — En cas de relâche, fermeture ou réouverture, avis devra être donné, en temps utile, à la Préfecture de Police. Lorsque la durée de la fermeture sera de plus d'un mois, avis de la réouverture devra être donné quinze jours au moins à l'avance.

ART. 211. — Dans le cas où le service d'ordre et de sûreté se serait rendu dans un établissement à l'occasion d'une représentation qui, bien qu'annoncée à l'avance, n'aurait pas eu lieu, ce service devra être rétribué comme d'usage.

ART. 212. — La salle devra être livrée au public et la représentation commencera aux heures indiquées par l'affiche.

Les bureaux de distribution de billets devront être ouverts au moins une demi-heure avant le lever du rideau.

ART. 213. — Il est défendu d'introduire des spectateurs dans la salle avant l'ouverture des bureaux et par d'autres portes que celles affectées au public.

Les files d'attente des spectateurs seront établies de manière à ne pas gêner la circulation et à permettre la vérification des billets.

ART. 214. — L'autorisation donnée à un établissement sera retirée en cas d'atteinte à la morale ou à l'ordre public.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

ART 218. — Il est interdit de fumer dans l'intérieur des établissements, sauf l'autorisation spéciale accordée à tel établissement pour telle partie des locaux

ART. 219. — Dans tout établissement où des consommations seront servies, le tarif devra être affiché à l'intérieur dans un lieu apparent.

ART. 220. — Il est défendu de troubler systématiquement la représentation ou d'empêcher les spectateurs de voir ou d'entendre le spectacle, de quelque manière que ce soit.

Toute personne, notamment, dont le chapeau serait un obstacle à la vue des spectateurs placés derrière elle, sera tenue d'obtempérer à toute réquisition en vue de faire cesser le trouble qu'elle aura occasionné.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

ART. 222. — Les objets perdus par le public et trouvés dans l'intérieur des salles de spectacle devront être déposés le lendemain au bureau du commissariat du quartier où est situé l'établissement.

ART. 223. — Les couloirs et les passages pour la circulation devront rester entièrement libres pendant la représentation.

Il sera défendu d'y stationner.

ART. 224. — La manœuvre du rideau de fer, dans les établissements de première catégorie, devra être faite en présence du public, au début de chaque représentation.

ART. 225. — Il est expressément défendu aux directeurs de faire cesser l'éclairage de la salle ou de ses dépendances avant l'entière évacuation du public.

Il leur est également interdit de faire cesser l'éclairage dans les dépendances de l'établissement avant l'évacuation complète du personnel.

ART. 220. — L'heure de clôture des représentations est fixée à minuit et demi en tout temps, sauf autorisation spéciale.

*(A suivre).*

# Mlle Juliette CLARENS

Nous avons tous présent à la mémoire les nombreux échos des polémiques de presse qui fleurirent lors des débuts de Mlle DIETZ-MONNIN, devenue depuis Mlle Juliette CLARENS.

Mlle DIETZ-MONNIN s'était alors fait remarquer et applaudir dans les meilleurs salons où elle interprétait avec talent d'exquises petites comédies. — Ce qui n'était pour elle qu'un passe-temps agréable et divertissant, devint peu à peu une véritable passion. — L'irrésistible attrait du théâtre l'empoignait peu à peu. Les feux de la rampe attiraient cette mondaine délicate et subtile. Mais à l'inverse du papillon imprudent et léger que la lumière attire, Mlle Juliette CLARENS ne s'y brûla pas les ailes et conquit au contraire celles de la Renommée.

Elle fit, aux Bouffes-Parisiens, de remarquables débuts dans *4 fois 7 = 28*, de Romain Coolus, et toute la presse, toutes les critiques s'accordèrent à lui trouver un véritable tempérament artistique, un avenir plein de promesses. Mais Mlle Juliette CLARENS ne s'attarda pas à ces louanges. Elle travailla avec acharnement, fit des progrès constants, et bientôt les directeurs n'hésitèrent pas à lui confier des rôles inportants.

A la Porte-Saint-Martin, comme au théâtre Michel, Mlle Juliette CLARENS s'imposa définitivement comme une grande artiste.

On se souvient encore avec quel talent, quelle maîtrise, elle interpréta le rôle de Suzanne Walter de *Bel Ami*, l'adaptation théâtrale si curieuse de l'œuvre de Guy de Maupassant, par Nozière.

Mlle Juliette CLARENS voulut alors obtenir une consécration beaucoup plus grande, et elle songea au cinématographe qui imposa et révéla tant de talents ignorés du grand public.

Elle s'adressa aux frères PATHÉ, et, bientôt, nous eûmes la suprême joie d'applaudir, auprès de PRINCE, l'inénarrable Rigadin, cette délicieuse artiste pleine de charme et d'élégance, d'une distinction toute de race.

Elle fut l'exquise Musette de la belle adaptation de la **Vie de Bohême**, de Mürger, et nous la retrouvons dans la **Sonate du Diable**, le **Lys dans la Mansarde**, et dans bien d'autres dont les titres nous échappent.

Dernièrement, Mlle Juliette CLARENS nous est apparue avec toute sa grâce et sa gentillesse dans *Josette*, une délicieuse comédie sentimentale de la S. C. A. G. L.

E. C.



Phot. Félix

# Encore une

Le Maire de Reims vient de prendre, à propos des représentations cinématographiques, l'arrêté suivant :

Vu la loi du 5 avril 1884, et notamment l'article 97, paragraphe 3, concernant le maintien du bon ordre dans les salles de spectacle et autres lieux publics ;

Considérant que depuis quelque temps, certains propriétaires de théâtres cinématographiques offrent en spectacle au public des exhibitions animées représentant des agissements criminels ou contraires aux bonnes mœurs ;

Considérant que ces évocations, sur une scène de théâtre, constituent une publicité scandaleuse organisée autour du crime ; que cette publicité ne risque pas seulement de troubler l'ordre, mais qu'elle est aussi un spectacle démoralisant ;

Considérant qu'il importe, en conséquence, de soustraire à la vue du public et surtout des jeunes gens, des exhibitions de cette nature, que, dans ces conditions, il convient de les interdire ;

En conséquence, sont interdites dans toutes les salles de spectacle de la ville de Reims, les vues ou exhibitions de toute nature représentant des agissements criminels ou contraires aux bonnes mœurs.

# Avis important à nos Annonciers

Le Courrier *prend une extension chaque jour plus considérable ;*

*Le chiffre de son tirage croit dans les mêmes proportions ;*

*Le nombre de ses pages augmentant également vient compliquer les opérations de l'imprimerie.*

*Dans ces conditions, nous nous trouvons dans l'obligation de prier nos clients de vouloir bien tenir compte des exigences nouvelles de nos services et nous remettre,* **le mardi après midi,** *au plus tard, les annonces devant paraître sous forme* **de placards** *et* **le mercredi,** *au plus tard,* **les réclames en texte** *à publier dans le corps du journal.*

*Ce délai est indispensable pour livrer à nos lecteurs un journal impeccable.*

**Pour nous permettre d'effectuer rapidement et sûrement un recensement général des Cinémas Français, nous prions nos amis de nous envoyer la liste des Cinémas de leur région.**

**A l'avance, nous les remercions tous.**

# Communiqué

MM. Bonnet, Henry et Kahn, chacun en ce qui le concerne, informent toutes les personnes intéressées aux affaires cinématographiques que les Etablissements du *Gab-Ka*, 27, boulevard des Italiens, et de l'*Excelsior-Cinéma,* 105, avenue de la République, à Paris, n'ont rien de commun à quelque point de vue que ce soit, avec l'*Eden Cinéma-Concert* des Gobelins, 57, avenue des Gobelins, à Paris, dirigé par MM. Brugères et Blondelle (*Petites Affiches* du 4 octobre 1912, pages 8 et suivantes).

# Un Brevet Nul malgré son texte de 8 pages et ses 33 figures de dessins

Un brevet, pouvant paraître bien rédigé aux yeux des personnes non spécialisées en questions de brevets, a été annulé par la Cour d'appel.

Malgré les huit pages de description illustrées de trente-trois figures de dessins du brevet avec ses brevets additionnels, le brevet nº 94.733 a été annulé pour défaut de clarté.

Pourtant le rédigé de ce brevet est plus clair que celui d'environ un quart des brevets déposés en Belgique, comme on peut le constater par l'examen du Dictionnaire des Brevets de J. Gevers et Cº, à Anvers, où sont consignés après examen tous les brevets au fur et à mesure qu'ils paraissent.

Sur les 8.000 brevets déposés annuellement, il y en aurait donc environ 2.000 avec un vice de forme qui les rendrait nuls.

Rappelons à ce sujet que les conditions pour la validité de la forme en Belgique sont, comme le montre le Dictionnaire des Brevets, une description claire, de façon qu'un homme de métier puisse reconnaître et exécuter l'invention ; cette description doit être suivie de revendication énonçant les points nouveaux de l'invention.

Aux inventeurs donc à soigner pour que le brevet destiné à protéger leur invention ne soit pas entaché de nullité.

J. Gevers & Cº,
Anvers.

**LE COURRIER CINEMATOGRAPHIQUE est COMPLÈTEMENT INDÉPENDANT.**

**Il ne SAIT PAS TOUT, mais il dit " TOUT CE QU'IL SAIT ". Il n'a ni " FIL SPÉCIAL " ni " FIL A LA PATTE ".**

**Amis lecteurs, envoyez lui des INFORMATIONS, alimentez-le de NOUVELLES ORIGINALES, soumettez-lui vos REVENDICATIONS, VOS IDÉES, il publiera les unes, étudiera les autres.**

**Inscrivez-vous comme CORRESPONDANTS. Pour devenir ce qu'il veut être, c'est-à-dire " UN ORGANE UTILE A TOUS " il lui en faut beaucoup et partout.**

**A L'AVANCE, DE TOUT CŒUR, IL VOUS DIT MERCI !**

# PAUL HODEL

3, RUE BERGÈRE, PARIS

Programme livrable le 1er novembre

## BISON 101

**LE DÉSERT** : Grand drame américain.

Une colonne de hardis pionniers se dispose à traverser le désert pour tenter la fortune dans d'autres pays. Cette colonne comprend la jeune Ethel, qui est fiancée à Andrews. Au moment de leur départ pour un si périlleux voyage, le pasteur leur donne sa bénédiction et la longue caravane s'engage dans le désert.

Mais cette intrusion des blancs, sur un territoire jusque-là inviolé, a pour résultat de soulever les Indiens qui se disposent à attaquer le convoi.

Le chef du convoi envoie alors prévenir le fort le plus près, puis ne pouvant marcher rapidement avec les chariots attelés de bœufs l'on fait partir en avant les femmes avec les quelques chevaux disponibles.

Mais l'on est sans eau dans l'effroyable désert de sables, les chevaux ne tardent à tomber épuisés et les femmes sont destinées à périr d'inanition. Enfin, les secours arrivent du fort et ne trouvent plus que des ruines. Ethel, seule, survit au désastre et est conduite épuisée au fort où on la ranime. La femme du colonel ne tarde pas à l'adopter.

Un an après, le fils du colonel, Franck Brooks, qui aime la jeune fille, l'épouse et ils sont heureux.

Mais bien loin de là, chez les hardis pionniers, échappés au désastre, la nouvelle de ce mariage parvient à l'ancien fiancé d'Ethel.

Andrews qui l'avait crue morte. Andrews maudit, comme beaucoup d'autres, l'affreux désert qui lui ravit plus que la vie, il lui prit sa fiancée.

Société des Etablissements

# PATHÉ FRERES

Vente : 14, RUE FAVART, Paris

Location : 104, RUE DE PARIS, Vincennes

Programme livrable le 1er novembre

## S. C. A. G. L.

**LE PETIT CHOSE** : Scène dramatique tirée du célèbre roman d'Alphonse DAUDET

INTERPRÈTES

| | |
|---|---|
| Irma Borel | Mme Gabrielle ROBINE de la Comédie-Française |
| Camille Pierrotte | Mme Andrée PASCAL |
| Le Petit Chose | M. Pierre PRADIER |
| Jacques | M. BOSC |
| M. Eyssette | M. KEMM |
| M. Pierrotte | M. André SIMON |

*Le Petit Chose*, d'après l'œuvre délicate et charmante de Daudet, s'échappe des pages du roman pour vivre sur l'écran, vibrant, fantaisiste et rêveur, délicat, joli comme une fille, impressionnable et charmant.

C'est d'abord un adolescent imaginatif, qui s'attache aux objets avec une sensibilité violente. Quel déchirement, quand il lui faut quitter Lyon et sa famille pour Sarlande, où il a trouvé une place de répétiteur dans une école. Quelle place ! Ses élèves sont désobéissants et inconsciemment cruels, ses collègues ironiques et méprisants et le Petit Chose n'est pas heureux... Tandis qu'il poursui sa triste vie, son frère s'éprend de Mlle Pierrotte, la fill d'un ami de son père, et lorsque le Petit Chose, aprè avoir été renvoyé du collège de Sarlande, sous l'incul pation d'avoir maltraité un élève, vient le retrouver à Paris, ce frère aîné devient pour lui une véritable mère « La Mère Jacques », comme l'a surnommé son cadet.

A Paris, cet incorrigible poète de Petit Chose continu de rêver effrontément, fait des vers sur des cerises, de bottines et des prunes, soupire le *Miserere* de l'amour, e adresse des stances à Camille Pierrotte dont il s'est épris Camille, qui n'a jamais répondu à la tendresse de Jacques accepte l'amour du Petit Chose, et le grand frere, comm toujours, se sacrifie... Malheureusement, Jacques est ap pelé à accompagner à Nice le marquis d'Hacqueville don il est le secrétaire, et le Petit Chose, livré à lui-même fait des bêtises, s'amourache d'une comédienne, un charmeuse, Irma Borel, qui l'entraîne à jouer avec elle dans une pièce à succès, « La Closerie des Genêts ».

Jacques, qu'une lente phtisie consume, rentre malad de Nice et trouve l'oiseau envolé. Il parvient à arrache son frère au triste milieu où la passion l'a conduit, e meurt après avoir obtenu, pour le Petit Chose, le pardo de la douce et tendre Camille.

## F. A. I.

**LES HASARDS DE LA VIE** : Drame de la vie réelle

INTERPRÈTES

| | |
|---|---|
| Il conti Enzo Rembaldi | Signor Vittorio ROSSI PIANELLI |
| Noemi | Signore Margherita ROSELLI |
| Bianca | Fernanda BATTIFERRI |

Film d'Arte Italiana

*Les Hasards de la Vie* est un drame réaliste dont le situations, profondément émouvantes, remuent le specta teur jusqu'à l'âme.

Noémie et Bianca, deux amies de pension, qu'un longue camaraderie unissait, sont séparées par la desti née. Bianca sort du couvent pour se marier avec l comte Enzo Rembaldi. Quant à Noémie, orpheline san fortune, jolie, elle se trouve, au seuil de la vie, aux prise avec les difficultés brutales de l'existence.

Cinq ans s'écoulent ; Bianca, devenue comtesse Rem baldi, est mère d'un charmant bébé. Pour elle, le chemi est tout droit, l'existence facile et heureuse. Pour Noémie qui n'a jamais revu son ancienne amie, elle est devenue sous le nom de Fanny Esperi, une grande et célèbr danseuse.

Le hasard veut que le comte Enzo soit présenté par u ami à la séduisante artiste. Le sentiment qu'elle lu inspire bouleverse son cœur. Pour la conquérir, n'hésite pas à demander le divorce, à détruire son foyer oublieux de tout ce qui fut le passé, inconscient, dan son égoïsme cruel, des victimes qu'il fait.

Bianca, en effet, préfère la mort à l'abandon de so mari. Elle lui écrit au moment d'accomplir sa funest résolution. Noémie, qui reçoit la lettre en l'absenc d'Enzo, apprend par elle que celle dont elle vient d détruire le bonheur est son amie de jadis.

Elle arrive à temps pour sauver Bianca qu'elle rend son foyer. Quant à elle, redevenue pour toujours la dan seuse Fanny Espery, elle suivra, solitaire dans la foul sa brillante et douloureuse destinée.

**L'Accaparement fait inévitablement monter les Tarif**

# Répertoire Cinématographique

## Adresses Artistiques

### Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. André Deed (Gribouille), 31, rue de Douai, Paris.

### Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.

### Artistes Lyriques

### Attractions

### Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris.
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas, place de la Nation, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVIIe).

### Compositeurs de Musique

### Musiciens

### Pianistes

## Adresses Industrielles

### Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Ce, 62, rue de Turenne, Paris.

### Appareils Cinématographiques

Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

### Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

### Appareils de Photographies

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

### Appareils de Sécurité contre l'Incendie

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epaule, Roubaix, Nord.

### Assurances

### Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

### Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

### Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge, Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

### Condensateurs

Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.

### Éditeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Photo Radia Films, 22, rue Baudin, Paris.
Raleigh et Robert, 16, rue Ste-Cécile, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison (4, rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Exclusif-Film, 105, rue St-Lazare, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.
Durckel, 9, place de la Bourse, Paris.

### Enseignes et Décorations lumineuses

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

### Extincteurs

Extincteur automatique Français système Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

### Fauteuils automatiques pr Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

### Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

### Imprimeurs

Barroux, 18, rue Saint-Sauveur, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.

### Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 95, boulevard de Magenta, Paris.

### Lampes à Arcs

### Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

### Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
The Royal Bio, 22, rue Baudin, Paris.
Ciné-Graphic, 7, faubourg Montmartre, Paris.
Brochier, 12, rue Moustier, Marseille.
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
Brémond, 14, rue Poissonnière, Paris.
Aubert, 19, rue Richer, Paris.
Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 26, rue de Châteauredon, Marseille.
Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Exclusif Film, 105, rue Saint-Lazare, Paris.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Bouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille.

### Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

### Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (Xe).

### Objectifs

Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, r. Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 61, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais, Seine.

### Orgues, Harmoniums

### Pellicules

### Pianos

### Plaques Photographiques

### Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

### Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

### Secours contre l'Incendie

Fournier et Dezandée, 72, rue de Bondy, Paris.

### Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine

## Adresses Professionnelles

### Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

### Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

### Bonisseurs

### Bruisseurs

### Caissiers et Caissières

### Chefs de Postes

### Conférenciers

### Contrôleurs et Placiers

### Cyclistes

### Dessinateurs

### Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

### Mécaniciens

### Metteurs en Scènes

M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, Paris.

### Opérateurs de prises de Vues

### Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris.

### Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

### Photograveur

M. Demoulin, 118, rue de Vaugirard, Paris.

### Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

### Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-39).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.

# LES NOUVEAUTÉS

## Présentées les 14 et 15 Octobre 1912

### M. L. AUBERT
**Compagnie Générale du Cinématographe**
19, rue Richer, Paris

LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

**Cinès.** *L'honneur au temps de l'Empire.* drame, affiche 737
— *Sacrifice fraternel,* drame, affiche 360
— *Checes et Coco, dompteurs,* comique, affiche 178
— *Patachon courtisan,* comique, affiche 99
— *Narni* (2e série) 72
**Vitascope.** *Frère et sœur,* drame, affiche 1041
**Nordisk.** *La catastrophe,* drame, 2 affiches 662

### Agence BROCKLISS
23, rue de la Michodière, Paris

LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

**Solax.** *Pour l'enfant,* drame, affiche 308

### Agence DERUYTER
52, rue de l'Echiquier, Paris

**Savoia.** *La mine de fer,* drame, affiche 750
— *Riri a une conscience,* comique 131
— *Les affaires vont mal* 94

### EDISON
64, rue de Cormeille, Levallois-Perret

LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

*Dix jours avec la flotte Américaine,* plein air 196
*Le grondeur,* comédie dramatique 300

### EXCLUSIF Films
105, rue Saint-Lazare, Paris

LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

*Poupards en goguette,* comique 100
*Salzburg et ses curiosités* 90
*Raffles contre Nat Pinkerton,* drame policier 402
*Aventures de Polidor à bicyclette,* comique, affiche 175
*Championnat de boxe féminin* 160

### Agence HARRY
22, rue Baudin, Paris

LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

*Déchéance,* drame 279
*Le policier myope,* comique 124
*Les environs de Tunis,* voyage 106

### M. Charles HELFER,
16, rue Saint-Marc, Paris

LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

**Ambrosio.** *Siegfried,* 3 grandes affiches, grandes et petites photos gratuites, cartes postales. 914
— *Robinet en vacances,* affiches 194
— *La Sicile monumentale* 121
— *Un boiteux qui fait du chemin,* affiche 373
**Selig.** *Idylle marocaine* 316
— *Trahi par son talon (Episode de la lutte contre l'alcool en Amérique* 315

LIVRABLE LE 8 NOVEMBRE

**Dutkes.** *Le jeu et l'amour* 700
**Svea.** *Comment on empaille les bêtes* 150

### M. Paul HODEL
3, rue Bergère, Paris

LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

**Itala.** *Gribouille sur les Alpes,* comique, affiche 174
— *Les plaisirs du photographe,* comique. affiche 157
**Bison.** *Le désert,* drame, affiche 280

### Agence JANIN
17, rue Grange-Batelière, Paris

LIVRABLE PROCHAINEMENT

**Pharos.** *Roman d'une orpheline* 1050
— *Monastère de Sendomir* 975
**Essanay.** *Le 3e larron* 310

### Société des Phonogr. et Cinématogr. LUX
32, rue Louis-le-Grand, Paris

LILRABLE LE 1er NOVEMBRE

*Le médaillon,* drame, affiche 276
*Cunégonde ramoneur,* comique, affiche 138
*L'afficheur,* comique 135
*Patouillard loup de mer,* comique 104
**Aquila.** *Une jeune fille sublime,* drame, affiche 526
**Nestor.** *Le mystérieux bandit d'Eagle Pass,* drame 296
**Flying A.** *Une heure de terreur,* drame, affiche 305
— *Tout vient à point à qui sait attendre,* affiche 305
**Western Import.** *Leap-Year,* comédie

### SALES AGENCY
M. R. Sprécher, représentant
37, rue Trévise, Paris

LIVRABLE LE 15 NOVEMBRE

**Empire.** *Un jour dans les forêts vierges,* documentair. 103

LIVRABLE LE 19 NOVEMBRE

**Kalem.** *Le solitaire des montagnes,* drame 317
**Lubin.** *Les deux acteurs,* comédie 338
— *Un rond-de-cuir trop zélé,* comédie 222

LIVRABLE LE 22 NOVEMBRE

**A. B.** *L'amour aveugle,* drame 313
— *Le truc du célibataire,* comique 136
**Kalem.** *Une tragédie en mer,* drame 300
— *L'inévitable mariage,* comédie comique 187
— *Ruse d'espionne,* drame 302
**Lubin.** *Le nouveau contremaitre,* drame 338
— *La substitution,* comédie 214
— *Un drame sur la côte,* drame 328
— *Les deux espiègles,* comique 105

### Vues présentées au CONSORTIUM,
### 18, Rue du Faubourg du Temple, Paris

**N. B.** — La projection des nouveautés au *Consortium* a lieu sous les auspices du *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas.* M. Brion fils est délégué pour assurer le service, lundi prochain 21 octobre, et M. Maillot, mardi 22 octobre.

On commencera à deux heures précises. MM. les Acheteurs, Loueurs, Exploitants et Représentants sont priés de vouloir bien tenir compte des exigences inhérentes à l'importance des programmes présentés et d'être là à l'heure.

**ECLIPSE**
23, rue de la Michodière, Paris
LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

*Teddy a horreur de la fumée*, comique.............. 132
*Le district de Soudmore*, panorama.................. 101
*Le sorcier Comanche*, drame......................... 275
**Solax.** *Pour l'enfant*, drame ......................... 308

**Société des Films ECLAIR**
8, rue St-Augustin, Paris
PROGRAMME No 44
LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

*Larmes de sang*, drame, 2 affiches .................. 575
**A. C. A. D.** *Le vieux malade*, comédie............... 215
*Willy et le vieux soupirant*, comique, affiche......... 190
**Scientia.** *Les lézards*, scientifique, 148.............. 148
— *Le culte des morts*, documentaire .......... 75
**American Standard Films.** *Les méfaits du bridge*, comédie, affiche........... 212

**Société des Etablissements GAUMONT**
57, rue Saint-Roch, Paris
PROGRAMME No 45
LIVRABLE LE 25 OCTOBRE

*La pierre de touche*, comédie ........................ 128
*Le mariage de Ketty*, sentimental, agrandissement... 300
*L'innocence est récompensée*, comédie ............... 123
*Calino et les brigands*, comique, agrandissement..... 164
*Le cadeau d'Onésime*, comique ....................... 126
*Le ver à soie*, scientifique............................ 140
*Sports d'hiver en Galicie* .............................. 84

GRANDS FILMS ARTISTIQUES

*L'attrait du bouge*, drame, affiche....................... 452

**Société PATHÉ Frères**
Vente, 14, rue Favart, Paris
Location, 104, rue de Paris, Vincennes
PROGRAMME No 38
LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

**F. A. I.-S. A. P. F.** *Les hasards de la vie*, affiches...... 705
**S. C. A. G. L.** *Le petit chose*, comédie .................. 795
**American Kinema.** *Le trésor du châtaignier*, comique. 155
*Rigadin entre deux flammes*, comique ................ 240
*Max émule de Tartarin* (Max Linder), comique, affic. 225
**Modern Pictures.** *Cireurs obstinés*, comique.......... 175
**Nizza.** *Bigorneau porte en ville*, comique ............ 115
**Comica.** *Un mariage bien américain*, scène à trucs ... 140
**Iberico.** *Armée Espagnole. Ecole d'équitation militaire*, scène militaire............................ 120
**Impérium Film.** *Démonstration de lutte gréco-romaine par Coumy et Williams*, sports, acrobatie 125
*Chez les carnassiers : la genette*, série instruc., coloris 190
*Excursion en Touraine*, plein air, coloris............ 220
**Hollandsche Film.** *La dramatique passion d'Algabert et d'Elisabeth de Rodembourg*, drame, coloris.................. 400

**VITAGRAPH**
15, rue Sainte-Cécile, Paris
LIVRABLE LE 1er NOVEMBRE

*Le collier maudit*, comédie........................ 312
*A travers une palissade*, comédie.................. 312
*Le policeman cambrioleur*.......................... 284
*L'amour en herbe*, comédie sentimentale............ 265



# PETITES ANNONCES

A vendre avantageusement 40.000 mètres de films en parfait état. Liste sur demande. Ecrire P. Hostermans, 34, place de Brouckère, Bruxelles. (26)

J'échange contre même métrage ou vends 0 fr. 25 le mètre un joli programme : 6 comiques, 1 actualité, 1 grand film, *Le Poison de l'Humanité* (Eclair). Convient très bien pour tournées. 1700 mètres.
Ecrire Lévy Graugnard, 12, boul. Mac-Mahon, Nice. (33)

Monsieur A. Rota, 98, rue Hôtel-de-Ville, Lyon, donne en location pour n'importe quelle région de la France le journal cinématographique de la maison Exclusif-Films à partir de la première semaine. Adresser d'urgence les demandes à M. Rota.

M. PROSPÉRI, Idéal-Cinéma, 12, Bd d'Abdine, Le Caire, est acheteur de six cents mètres de films de stock en bon état chaque semaine. Marques Ambrosio, Vitagraph, Cinès. Envoyer directement listes et conditions. (40)

On demande à acheter quantité de films de toute nature et en bon état. Ecrire avec offre. Dianville, 124, Avenue Daumesnil, Paris. (40)

A **vendre** par suite de cessation d'exploitation, 30.000 mètres de films parfait état, depuis 0 fr. 15 le mètre. Demander liste à M. Duclos, 66, rue des Ormes, Cherbourg. (42)

Pour **100 francs** comptant, j'offre un projecteur avec réenrouleuse, engrenage et croix de Malte presque neufs. S'adresser à Savary, Bohain (Aisne). (42)

On demande à acheter affiches grand format du film Ruse de Mère, (marque Ambrosio). Ecrire Comptoir International Cinématographique, Parvis. St-Maurice, Lille. (43)

On demande au « Palais des Fêtes » 199, rue Saint-Martin, un homme jeune et vigoureux, **menuisier-tapissier**, pour faire l'entretien et susceptible de mettre la main à tout. Se présenter, muni de bonnes références, à M. Brézillon, directeur, de 10 h. à midi. (43)

Opérateur-électricien désire place Paris ou banlieue. S'adresser à M. Folghera, Royal-Hôtel, rue Biragu, 4, Paris. (43)

***La publicité est aux affaires ce que la vapeur est aux machines***

*Le Gérant :* Charles Le Fraper.

Paris. — Imp. F. Barroux, 18, rue Saint-Sauveur.